

Plan de gestion, de conservation et de développement durable 2013 - 2018







SOMMAIRE

Préambule5	;
Synthèse des douze documents de sites constitutifs du plan de gestion du bien e série « Fortifications de Vauban »	'n
La citadelle d'Arras1	.2
La citadelle, l'enceinte et le fort Griffon de Besançon1	.4
La citadelle de Blaye, le fort Pâté et le fort Médoc2	:6
L'enceinte urbaine, les forts des Salettes, des Trois Têtes, du Randouillet	
et Dauphin, la communication Y et le pont d'Asfeld de Briançon2	8.
La tour dorée de Camaret-sur-Mer3	1
La place forte de Longwy3	2
La place forte de Mont-Dauphin3	4
L'enceinte et la citadelle de Mont-Louis4	0
La place forte de Neuf-Brisach5	2
La citadelle et l'enceinte de Saint-Martin-de-Ré5	8
Les tours observatoires de Tatihou et la Hougue5	9
L'enceinte, le fort Libéria et la Cova Bastera de Villefranche-de-Conflent6	1
Liste des abréviations utilisées7	7
_	
Charte de gestion7	'9

PRÉAMBULE

En juillet 2008, 12 sites fortifiés par Vauban, considérés comme les plus représentatifs de son œuvre et les mieux préservés sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au titre du bien en série « Fortifications de Vauban ».

Ils sont fédérés au sein du Réseau Vauban depuis 2005, où ils sont représentés par les treize villes (dont une communauté urbaine) concernées, ainsi que par le Conseil général du Doubs (propriétaire d'une partie du site de Besançon) et le Centre des monuments nationaux (propriétaire d'une partie de Mont-Dauphin).



La déclaration de valeur universelle exceptionnelle, telle qu'adoptée par le Comité du patrimoine mondial, est la suivante

L'œuvre de Vauban constitue une contribution majeure à l'architecture militaire universelle. Elle cristallise les théories stratégiques antérieures en un système de fortifications rationnel basé sur un rapport concret au territoire. Elle témoigne de l'évolution de la fortification européenne au XVII^e siècle et a produit des modèles employés dans le monde entier jusqu'au milieu du XIX^e siècle, en illustrant une période significative de l'histoire.

Critère (i) : Les réalisations de Vauban témoignent de l'apogée de la fortification bastionnée classique, typique de l'architecture militaire occidentale des temps modernes.

Critère (ii) : La Part de Vauban dans l'histoire de la fortification est majeure. L'imitation de ses modèles-types de bâtiments militaires en Europe et sur le continent américain, la diffusion en russe et en turc de sa pensée théorique comme l'utilisation des formes de sa fortification en tant que modèle pour des forteresses d'Extrême-Orient, témoignent de l'universalité de son œuvre.

Critère (iv) : L'œuvre de Vauban illustre une période significative de l'histoire humaine. Elle constitue une œuvre de l'esprit qui s'est appliquée à la stratégie militaire, à l'architecture et à la construction, au génie civil et à l'organisation économique et sociale.

Le bien garantit l'intégrité et l'authenticité et reflète les facettes de l'œuvre de Vauban. Sa protection légale est satisfaisante, la gestion présente de la part de l'État et des collectivités locales donne des garanties satisfaisantes et des réponses aux risques naturels et touristiques encourus. La mise en commun des expériences en matière de restauration et de mise en valeur au sein du Réseau des sites majeurs de Vauban est déjà initiée.

À l'échelle des 12 sites et de leurs territoires, l'inscription est avant tout un formidable encouragement à poursuivre le travail engagé depuis des années en faveur de la conservation et de la valorisation des fortifications de Vauban.

La méthodologie utilisée

Une inscription au patrimoine mondial engage toute les parties prenantes (État français, Réseau Vauban et gestionnaires des sites) à protéger le bien afin de garantir un état de conservation suffisant. C'est pourquoi tous ces partenaires ont travaillé de 2011 à 2013 main dans la main à l'actualisation du plan de gestion, dont la première version date de 2007. Ce processus s'est déroulé de façon concomitante avec l'élaboration du rapport périodique. Afin de rester en phase avec cette périodicité, les sites majeurs de Vauban ont décidé de façon collégiale et collective d'élaborer pour chaque site, de manière concertée, un nouveau document pour la période 2013-2018, comprenant notamment une actualisation de la gouvernance, des orientations et un programme d'actions pour cette période.

L'élaboration du plan de gestion a été guidée par la méthode suivante :

- Une élaboration simultanée de tous les documents de sites, guidée par une méthodologie commune et bénéficiant de l'accompagnement de l'État français. Tous les documents du bien en série ont ainsi la même valeur et ont été conçus dans la même dynamique.
- 2. La méthodologie construite ensemble a trouvé sa traduction dans un canevas commun que l'on retrouve dans chacun des documents.
- 3. La nécessaire complémentarité entre les sites composant ce bien sériel, justifiant la valeur universelle exceptionnelle des fortifications de Vauban, a trouvé une traduction concrète, notamment à travers les thèmes exprimés par les projets culturels de territoire (lire ci-après).
- 4. Le processus a été rythmé par plusieurs séminaires et réunions de travail thématiques (gouvernance, projet de territoire...), accompagnés par le ministère de la Culture et de la Communication (Bureau de la protection des espaces et Inspection de l'architecture et du patrimoine).

Ce plan de gestion a été conçu dans la perspective d'un développement durable, permettant d'intégrer tous les enjeux liés à la préservation et à la valorisation du bien patrimonial dans un cadre de développement territorial. C'est un instrument cohérent qui prend en considération les caractéristiques propres des sites et de leurs territoires, ainsi que l'ensemble des acteurs et des instruments qui y interviennent. Ce plan sert d'élément coordinateur pour la planification et le développement intégré et durable. C'est avant tout un outil de travail et d'orientations destiné aux acteurs et aux partenaires du bien. Sa mise en œuvre donnera lieu à de véritables projets de territoires touchant à la fois à l'urbanisme, à la culture, à la citoyenneté et au tourisme. Le plan de gestion garantit la conservation et la mise en valeur du patrimoine fortifié, tout en l'intégrant dans le cadre de nos villes modernes. Aussi, contrairement à la méthode employée pour l'élaboration du dossier de candidature, pour lequel la rédaction était centralisée, les douze parties du plan de gestion concernant les sites ont été élaborés localement, par les principaux acteurs directement concernés par la gestion au quotidien, accompagnés par le Réseau et les experts associés.

L'État français a désigné en mai 2013 des préfets coordonnateurs pour les biens en série et les biens étendus. Dans ce cadre, le Préfet de la région Franche-Comté a été désigné préfet coordonnateur pour le bien "Fortifications de Vauban". Par ailleurs, le ministère de la culture a désigné dans chacune de ses directions régionales un correspondant pour le patrimoine mondial. Les dix correspondants concernés par le bien "Fortifications de Vauban" ont été ainsi associés à l'élaboration des documents, qui s'est par ailleurs appuyée sur une expertise réalisée en 2011 par les services de l'Inspection des patrimoines du ministère de la culture. L'ensemble des documents ont fait l'objet d'une validation par l'assemblée générale du Réseau Vauban et par l'organe délibérant localement compétent.

L'élaboration de ces documents s'est largement appuyée Les comités de pilotage (appelés parfois « comité de suivi ») sont composés des principaux acteurs, dont notamment la commune et les services de l'État. Les comités donnent les orientations globales pour la gestion de chaque site et surveillent la mise en œuvre des actions programmées.

Une fois par an, les élus référents des sites rendent compte à leurs collègues du Réseau Vauban de l'état de conservation et des opérations réalisées.

Le projet culturel du bien en série

Les douze documents du plan de gestion des Fortification de Vauban s'accompagnent d'un projet culturel impliquant les populations locales et mettant en exergue la complémentarité des douze fortifications. À travers les thématiques propres à chaque site, ce projet culturel vise à représenter et à mettre en valeur toutes les facettes des fortifications de Vauban et se structure donc à l'échelle du bien en série. C'est à partir de ce projet que les sites peuvent fédérer les acteurs concernés localement par la conservation, la mise en valeur et le développement du bien inscrit au Patrimoine mondial et ce à l'échelle de leurs territoires.

Les thématiques sont les suivantes :

- Arras et la construction des frontières du « pré carré ». La communauté urbaine a engagé le redéveloppement de la citadelle, après la cession par l'armée officialisée en 2010, afin d'en faire un quartier de ville vivant et ainsi garantir sa préservation pour les générations futures. Le projet de territoire prendra forme consécutivement à ce projet de réappropriation.
- Besançon et l'intégration du patrimoine Vauban dans une ville du XXI^e siècle. La ville a réalisé une importante étude de mise en valeur paysagère des fortifications de Vauban qui est aujourd'hui mise en œuvre à travers un important programme d'actions. La citadelle joue un rôle important dans la mise en valeur du patrimoine fortifié. Le dispositif immersif dans la chapelle permettra au visiteur à partir de 2014 d'appréhender l'importance de l'empreinte de Vauban à Besançon et la façon dont celle-ci s'est construite.
- Blaye/Cussac-Fort-Médoc et l'instauration d'un triptyque défensif sur un estuaire en s'appuyant sur la configuration naturelle et en réutilisant les fortifications existantes. Les deux municipalités travaillent main dans la main pour la valorisation de cet ensemble patrimonial, qui présente un beau potentiel de développement touristique.

- Briançon et la structuration du paysage par les fortifications. Ce thème sera notamment exprimé par le centre d'interprétation, qui abordera la construction de ce territoire en y intégrant la notion transfrontalière.
- Camaret-sur-Mer et la tour Dorée, gardienne du littoral d'Armorique. Un centre d'interprétation sur les fortifications de Vauban en Bretagne est en cours d'aménagement et sera inauguré en 2015.
- Longwy, de la ville neuve à la ville phœnix. À partir de l'étude Tour de Ville réalisée en 2009, la municipalité a engagé un important programme de réhabilitation urbaine, patrimoniale et sociale de la ville haute et de son environnement immédiat. Les interventions paysagères et architecturales permettent progressivement aux Longoviciens de mieux s'approprier le patrimoine fortifié et à la ville de concevoir un projet intégré pour l'espace urbain.
- Mont-Dauphin et l'approvisionnement d'une place forte de montagne. Le projet a été conçu à l'échelle intercommunale. Deux principaux axes, botanique et oralité, structurent les partenariats multiples, avec les écoles, les agriculteurs du territoire, et le Centre des monuments nationaux, co-gestionnaire du site.
- Mont-Louis ou la continuité de l'occupation militaire d'une citadelle. L'objectif est de créer un centre d'interprétation sur ce thème. La réflexion est en cours quant au lieu d'implantation.
- Neuf-Brisach ou la synthèse de l'œuvre de Vauban. Le projet de territoire a pris une nouvelle dimension avec la création de la Communauté de communes du Pays de Brisach en 2010. De nouveaux projets tels que l'arrivée dans quelques années de l'Historial de l'infanterie permettent au projet de territoire d'émerger.
- Saint-Martin-de-Ré, une place forte au cœur d'un réseau défensif insulaire. Depuis le 26 juillet 2012, l'île de Ré est détentrice du label Pays d'art et d'histoire. Cette labellisation va permettre d'engager une réflexion sur le patrimoine à l'échelle des dix communes de l'île.
- Saint-Vaast-la-Hougue ou l'évolution des relations maritimes avec la Grande-Bretagne. Au musée maritime de Tatihou, un espace est consacré à la façon dont les Anglais et les Hollandais ont perçu cette bataille de la Hougue. Un important travail de collaboration s'est également développé entre l'île Tatihou et le site de La Hougue.
- Villefranche-de-Conflent, la sentinelle des Pyrénées. La Ville et le fort Libéria, qui partagent la responsabilité de gestion du site, ont consolidé une dynamique d'animation du site à travers expositions, nouveaux outils de médiation et événements artistiques et festifs.

La gouvernance du bien

Créé en novembre 2005, le Réseau des sites majeurs de Vauban est une association loi 1901 qui fédère les 12 sites fortifiés par Vauban inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Présidé par Jean-Louis Fousseret, Maire Besançon et Président de la Communauté d'agglomération du Grand Besançon, il est destiné à coordonner les actions en faveur de la conservation, de la gestion et de la mise en valeur de ce patrimoine architectural, urbain et paysager exceptionnel.

L'association a pour but de :

- coordonner les actions des villes responsables de la gestion des fortifications de Vauban inscrites sur la Liste du patrimoine mondial, en collaboration avec les services de l'État;
- favoriser le développement d'un réseau d'échanges performant en matière d'entretien, de restauration, de conservation, de valorisation et d'animation touristique et culturelle des sites de Vauban ;
- développer un centre de ressources d'envergure internationale sur le thème de la gestion du patrimoine fortifié de Vauban.

Le Réseau des sites majeurs de Vauban a développé plusieurs outils pour accomplir ses missions.

Par exemple:

- Le centre de ressources international sur le patrimoine fortifié Vauban accessible via le site internet www.sites-vauban.org;
- Des outils pédagogiques tels qu'un manuel pédagogique sur les fortifications de Vauban et un livre pour les jeunes publics ;
- L'édition de publications telles que « Aménagements paysagers de la fortification bastionnée », « Sites fortifiés, territoires de projets » ...
- Des outils pratiques tels que le guide d'utilisation du logo créé pour le bien, élaboré en étroite concertation avec la Commission nationale française pour l'UNESCO et le Centre du patrimoine mondial, une charte graphique commune, ou encore le guide pratique d'organisation des rencontres annuelles du Réseau Vauban.

Les membres du Réseau Vauban se réunissent plusieurs fois par an en conseil d'administration et autant de fois que nécessaire dans le cadre de réunions thématiques : tourisme & médiation, gestion du bien, reconversion du patrimoine fortifié...

La charte de gestion (p.79) exprime l'engagement collectif des gestionnaires des douze sites majeurs de Vauban. Validée par l'assemblée générale du Réseau Vauban et par les organes délibérants de site, elle est annexée à chacun des douze documents faisant partie du plan de gestion.

Un Conseil scientifique et technique accompagne le Réseau et ses membres sur toute question liée à la gestion du bien. Composé de neuf experts français et étrangers, il fédère diverses disciplines et compétences et se réunit deux fois par an.

Une équipe composée de trois personnes, dont une est employée à mi-temps, anime le Réseau et les partenariats avec, notamment, ICOMOS France, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et l'Association des biens français du patrimoine mondial.

Synthèse des douze documents de sites constitutifs du plan de gestion

La citadelle d'Arras

Validations du plan de gestion

- Adopté par l'Assemblée générale du Réseau Vauban, le 23 mars 2013
- Validé par Conseil communautaire de la Communauté urbaine d'Arras, le 23 mai
 2013

Système de gouvernance

Comité de pilotage : organe de décision.

Le secrétaire général de la préfecture, la DRAC et le STAP font partie du comité de pilotage, installé depuis 2009 pour accompagner le projet de reconversion de la citadelle.

Comité technique : cellule opérationnelle rapprochée qui coordonne la mise en œuvre des opérations programmées. Il assure :

- La coordination des différentes interventions ;
- Le suivi régulier de la mise en œuvre des actions du plan de gestion ;
- La réalisation du bilan annuel de l'avancement des actions ;
- L'information du comité de pilotage ou des personnes ressources pour toute question s'il le juge nécessaire ;
- L'actualisation du prochain plan de gestion (2019-2024).

Membres : représentants de la CUA, du STAP et un architecte du patrimoine

Personnes ressources : Service archéologie de la ville, RSMV et son conseil scientifique, DRAC, armée, ASSEMCA

Projet culturel de territoire

La construction des frontières du « pré carré ».

Orientations/objectifs

Les objectifs inscrits dans le plan de gestion rejoignent l'objectif global de reconversion de la citadelle :

- Optimiser les protections
- Assurer la conservation
- Mettre en valeur le site
- Favoriser l'appropriation du site ainsi que sa mise en tourisme
- Favoriser l'appropriation du projet de reconversion
- Poursuivre la recherche
- Améliorer la viabilité
- Restaurer la biodiversité et préserver la ressource en eau

Programme d'actions 2013-2018

			Prévu		
N°	Objectifs Actions		Ressources	Début	Fin
				Année	Année
1	Protection juridique et amélioration des protections du site	Mis en place d'un outil de gestion de la zone tampon	CUA	2013	2015
		Réfection du pavage du Boulevard du Général de Gaulle à la Place d'Armes en passant sous la Porte Royale	CUA	2013	2014
		Réfection des remparts	CUA	2015	2020
2	Conservation du site	Réfection des banquettes de tirs en haut des remparts	CUA	2016	2016
		Remise en eau des douves	CUA	2014	2015
		Entretien et éclaircissement du bois, entretien des plans d'eaux	CUA	2013	2015
		Coupes franches d'arbres devant les remparts - Bd de Gaulle - Porte Royale -	CUA	2013	2013
		Création de cônes de vues sur le pourtour de la citadelle	CUA	2013	2018
		Aménagement de l'entrée véhicule de la Citadelle depuis le boulevard	CUA	2013	2014
3	Mise en valeur du site	Mise en lumière des remparts sur la face Nord de la Porte Royale	CUA	2014	2014
		Mise en œuvre d'un plan lumière à l'intérieur de la citadelle	CUA	2014	2015
		Végétalisation de la Place d'armes	CUA	2014	2015
		Rénovation chemin de croix dans la chapelle	CUA		
		Journées du Patrimoine	Ville - OT - Musée - CUA	2013	2018
		Journées eurorégionales des villes fortifiées	CUA - OT	2013	2018
		Visites de la citadelle	CUA - OT	2013	2018
4	Appropriation du site par la population et mise en tourisme	Création d'un centre d'interprétation de la citadelle , de l'œuvre de Vauban et du Mur des fusillés	CUA	2014	2018
		Organisation d'évènements en plein air	CUA Ville	2013	2014
		intégration de mobilier urbain, signalétique	CUA	2014	2016
		Création d'un parcours d'orientations	CUA	2013	2013
5	Appropriation du projet de reconversion par la population	Concertation du public Réunions publiques	CUA	2013	2018
		Etude d'évaluation historique et sanitaire sur l'ensemble de la citadelle	CUA	2013	2013
6	Programme de recherche		CUA	2013	2015
7	Viabilisation	Voiries et réseau divers	CUA	2013	2014
		Restauration écologique du bois	CUA	2012	2013
8	Restaurer la biodiversité et préserver la ressource en eau dans le cadre de la Trame	Plan de gestion durable	CUA	2014	2018
	verte et bleue de l'Arrageois	Aménagement de 13,4 ha d'espaces boisés supplémentaires	CUA	2015	2016

Autres

- Quatre pôles identitaires pour guider le redéveloppement.
- Cession de certains bâtiments dont le passage au domaine privé se justifie.
- Constructions/démolitions dans le respect de l'intégrité de l'œuvre de Vauban.
- Gestion de la zone tampon à améliorer (action 1) : PLUi en cours de révision.

La citadelle, l'enceinte urbaine et le fort Griffon de Besançon

Validations du plan de gestion

- Adopté par l'Assemblée générale du Réseau Vauban, le 23 mars 2013
- Validé par Commission culture & tourisme de la ville de Besançon, le 4 juin 2013
- Validé par le Conseil municipal de la ville de Besançon, le 4 juillet 2013

Système de gouvernance

Trois organes décideurs : Ville de Besançon, Conseil général du Doubs, Établissement public citadelle - Patrimoine mondial (EPCPM)

Experts : DRAC, STAP, ACMH, directions bâtiments et espaces verts de la ville.

Mission Vauban: le pivot central pour la gestion du bien.

Services mobilisés:

- Pour le suivi des projets d'aménagement : Mission Vauban/service urbanisme,
 EPCPM, service municipal archéologie préventive
- Pour la mise en valeur : OTC, Grand Besançon, EPCPM
- Pour la pédagogie : conseil scientifique et Éducation nationale

On distingue enfin les partenaires associés pour la mise en œuvre du plan de gestion.

Projet culturel de territoire

L'intégration du Patrimoine Vauban dans une ville du XXI^e siècle.

Orientations/objectifs

La stratégie de gestion du site inscrit de Besançon repose sur quatre axes :

- Préserver la qualité du site fortifié par Vauban dans son environnement urbain et paysager ;
- Conserver et restaurer pour les générations futures ;
- Valoriser les empreintes de Vauban à Besançon et développer un tourisme durable ;
- Coordonner les acteurs gestionnaires du site pour garantir sa Valeur universelle exceptionnelle.

L'accent est mis sur l'articulation du patrimoine fortifié avec les autres projets de la ville, sur le programme d'interventions paysagères (conservatoires et de valorisation), sur les dimensions citoyenne et pédagogique, sur le développement des connaissances et sur le marketing territorial.

Pour la période 2013-2018, la gestion du site reposera sur cinq objectifs complémentaires, déclinés dans le programme d'actions suivant :

Action n° 1.1 : Poursuite de la réflexion sur la zone tampon et des protections juridiques

Mener un travail de concertation pour proposer une extension de la zone Tampon	2014 - 2018	Direction de l'Urbanisme, Mission Vauban - Ville de Besançon		
Entreprendre une révision et une		Direction de		
fusion des deux secteurs	2014 - 2018	l'Urbanisme - Ville		
sauvegardés de Besançon		de Besançon		
		Direction de		
Poursuivre le travail de mise à		l'Urbanisme - Ville		
jour de protection au titre des	2013 - 2014	de Besançon et		
monuments historiques	2013 - 2014	'Urbanisme - Ville de Besançon Direction de 'Urbanisme - Ville de Besançon et DRAC Franche- Comté (maîtrise		
		Comté (maîtrise		
		d'ouvrage partagée)		

Action n° 1.2 : Informer et sensibiliser à la gestion des risques

Sensibiliser aux risques naturels et urbains de la zone tampon	Mission permanente 2013 - 2018	Direction de l'Urbanisme - Ville de Besançon	
Risque sismique (zone de sismicité 3)	Mission permanente 2013 - 2018	Direction de l'Urbanisme - Ville de Besançon	
Risque lié à la nature karstique du territoire	Mission permanente 2013 - 2018	Direction de l'Urbanisme - Ville de Besançon	
Zones potentielles de chutes de pierres et de blocs	Mission permanente 2013 - 2018	Direction de l'Urbanisme - Ville de Besançon	
Risque inondation (PPRI du Doubs)	Mission permanente 2013 - 2018	Direction de l'Urbanisme - Ville de Besançon	

Action n° 1.3 : Veiller à la compatibilité des projets de construction ou d'aménagements publics avec la qualité du patrimoine inscrit au Patrimoine mondial

Opérations d'aménagements		Direction de	
structurantes dans un souci de	2014 - 2018	l'Urbanisme - Ville	
qualité urbaine, architecturale et	2014 - 2018	de Besançon	
de traitement des espaces urbains		de besançon	
La caserne Vauban, opportunité		Direction de	
d'une recomposition urbaine d'un	2014 - 2022	l'Urbanisme - Ville	
site de 7 hectares		de Besançon	
Création d'un Pôle d'échanges		Direction de	
multimodal sur le site de la gare	2012 - 2014	l'Urbanisme - Ville	
Viotte		de Besançon	

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	CALENDRIER DE REALISATION	MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEMENT		
Action n° 1.3 : Veiller à la compatibilité des projets de construction ou d'aménagements publics avec la qualité du patrimoine inscrit au Patrimoine mondial					
Le site de l'hôpital Saint-Jacques	2015 - 2025	Direction de l'Urbanisme - Ville de Besançon			
Les travaux du tramway au centre-ville de Besançon	Début 2014	Direction de l'Urbanisme - Ville de Besançon			
La poursuite de la reconversion de la friche industrielle des Prés- de-Vaux	2015 - 2025	Direction de l'Urbanisme - Ville de Besançon			
Réaménagement de l'esplanade du parc des glacis	2012 - 2013	Direction de l'Urbanisme - Ville de Besançon			
Quartier de la gare à la Viotte : reconversion d'une friche ferroviaire dans le centre élargi avec une mixité de fonctions	2015 - 2025	Direction de l'Urbanisme - Ville de Besançon			
Le devenir du fort Griffon	2013 - 2014	Conseil général du Doubs			
Action n° 1.4 : Mettre en œuv			ser le patrimoine		
vauban	dans son espace urba	Direction des			
Mise en valeur paysagère de la Citadelle (reconfiguration des espaces)	Par tranches sur la période 2013/2018	Espaces Verts - Ville de Besançon en partenariat avec EPC-PM	400 000 € HT		
Valorisation de l'enceinte urbaine de la boucle (valorisation de la promenade haute et de la promenade basse)	Par tranches sur la période 2013/2019	Direction des Espaces Verts - Ville de Besançon	350 000 € HT		
Mise en vue des éléments remarquables d'architecture (abattage sélectif d'arbres, défrichement, recépage, taille d'arbres) : front de Secours, rempart de Tarragnoz, courtine entre tour bastionnée du Marais et la tour bastionnée de la tour bastionnée de Rivotte), porte	Intervention récurrente Périodicité prévisionnelle 4/5 ans À prévoir de 2013 à 2016	Direction des Espaces Verts - Ville de Besançon	70 000 € HT		

Taillée de Rivotte

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	CALENDRIER DE REALISATION	MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEMENT		
Action n° 1.4 : Mettre en œuvre un projet global de paysage pour valoriser le patrimoine Vauban dans son espace urbain et paysager					
Ouvrir et entretenir des cônes de vue (depuis la colline de Chaudanne, l'éperon de Beauregard, l'esplanade du fort de Brégille)	Intervention récurrente Périodicité prévisionnelle 4-5 ans À prévoir en 2013/2014	Direction des Espaces Verts - Ville de Besançon	60 000 € HT		
Maintien de mises en vue des éléments naturels qui constituent le contexte de la fortification et participent à sa dimension paysagère (front de Secours, rempart de Tarragnoz, courtine entre tour bastionnée du Marais et la tour bastionnée des cordeliers, courtine de la tour bastionnée de Rivotte), porte Taillée de Rivotte)	Intervention récurrente Périodicité prévisionnelle 4/5 ans À prévoir de 2013 à 2016	Direction des Espaces Verts - Ville de Besançon	70 000 € HT		
Mener des interventions paysagères en tenant compte des projets sen cours au sein de la ville (tramway, pôle multimodal, etc.)	Intervention récurrente	Direction des Espaces Verts - Ville de Besançon			
Interventions de mise en valeur paysagère des abords de la fortification (mise en vue des strates de l'anticlinal et du socle de la citadelle)	Intervention récurrente périodicité prévisionnelle 6/7 ans À prévoir en 2016/2017	Direction des Espaces Verts - Ville de Besançon	70 000 € HT		
Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs	Accompagnement des projets communaux à compter de 2014	CAGB			
Étude des falaises	Étude de faisabilité des projets : août à octobre 2013 Accompagnement des projets communaux à compter de décembre 2013	Agence d'Urbanisme de l'Agglomération du Grand Besançon			

Objectif n° 2 : Préserver et restituer l'œuvre architecturale de l'ingénieur Vauban

Action n° 2.1 : Préserver, diagnostiquer et élaborer un programme de travaux pluriannuel
pour les fortifications de Vauban

Poursuite des opérations de suppression de la végétation à visée conservatoire (enceinte urbaine de Battant et de la Boucle, zone tampon)	Intervention récurrente Périodicité prévisionnelle 4-5 ans A prévoir en 2015	Direction des Espaces Verts - Ville de Besançon	50 000 € HT
Mission de diagnostic sur le site de la Citadelle de Vauban	Septembre 2013 - mars 2014	Direction de l'Architecture et du Bâtiment - Ville de Besançon	100 000 €
Mission de diagnostic sur le site des remparts de la Gare d'eau	Juin 2014	Direction de l'Architecture et du Bâtiment - Ville de Besançon	40 000 €
Elaboration d'un programme de travaux pluriannuel pour le site de la Citadelle	Juin 2014	Direction de l'Architecture et du Bâtiment - Ville de Besançon	1 000 000 6
Elaboration d'un programme de travaux pluriannuel pour les remparts de la gare d'eau	Décembre 2014	Direction de l'Architecture et du Bâtiment - Ville de Besançon	1 000 000€
Réparation des murs sur berges situés Quai Vauban	Décembre 2013	Direction de l'Architecture et du Bâtiment - Ville de Besançon	300 000 €
Entreprendre la négociation du prochain CPER	Juin 2014	Direction de l'Architecture et du Bâtiment - Ville de Besançon	

Action n° 2.2 : Restituer l'œuvre de Vauban et en approfondir sa connaissance scientifique...

Réaliser des opérations d'archéologie préventive dans le cadre des travaux d'aménagements urbains	Mission permanente	SMAP	Coûts des diagnostics archéologiques à la charge du service; coûts des fouilles à la charge des aménageurs; coûts non-évaluables
Mener une restitution précise de la localisation du système défensif Vauban en élévation et enfoui	Janvier 2014 - Janvier 2016	SMAP	Mission à temps plein d'un agent du service; estimation 6700€ par an (coût salarial au prorata du temps mission)

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	CALENDRIER DE REALISATION	MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEMENT	
Action n° 2.2 : Restituer l'œuvre de Vauban et en approfondir sa connaissance				
Mener une étude des grandes	scientifique			
orientations cadastrales par l'analyse des parcellaires fossiles et des grands axes de communication	Septembre 2013 - Janvier 2016	SMAP	Mission à temps plein d'un agent du service	
Étude du bâti médiéval urbain	Août 2013 - Août 2015	SMAP	20 000€ sur 3 ans subventionnés par le SRA DRAC Franche-Comté	
Mener une étude bathymétrique du Doubs pour la restitution des anciens passages à guets et des zones inondables	Janvier 2014 - Janvier 2016	SMAP	Mission à temps plein d'un agent du service; estimation 6700€ par an (coût salarial au prorata du temps mission)	
Mener une étude des points de contrôle du paysage et de l'intervisibilité entre sites sur le territoire de la commune de Besançon	Janvier 2014 - Janvier 2016	SMAP	Mission à temps plein d'un agent du service; estimation 6700€ par an (coût salarial au prorata du temps mission)	
Action n°	2.3 : Mettre en scène	les fortifications		
Projet de mise en scène des fortifications : faisabilité d'implantation de canons au front Royal	2013	Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial		
Accentuer la lisiblité de la Fortification, restituer la minéralité des lieux, mettre en scène les bâtiments (Mise en valeur paysagère de la Citadelle)	Par tranches sur la période 2013 - 2018	Direction des Espaces Verts - Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial		

Objectif n° 3 : Développer les dispositifs d'interprétation et diversifier les modes de découverte de la fortification

MAITRE

D'OUVRAGE

Action n° 3.1 : Développer des projets scénographiques innovants

Création d'un spectacle			
multimédia dans la			
chapelle Saint-Étienne de la		Établissement Public	
Citadelle sur les thématiques	Printemps 2014	Citadelle -	
suivantes : construction de la		Patrimoine Mondial	
citadelle, conquête de la Franche-			
Comté			
Etude de faisabilité pour la			
création d'un centre		Établissement Public	
d'interprétation sur la thématique		Citadelle -	
"fortifications de Vauban" au		Patrimoine Mondial	
front Saint-Étienne de la Citadelle			

Action n° 3.2 : Créer des parcours d'interprétation de la fortification Vauban

Renouvellement de la signalétique d'interprétation de la Citadelle de Besançon	2014	Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial - Mission Tourisme	
Réflexion et mise en œuvre de parcours d'interprétation		Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial	
L'enrichissement des thématiques / le développement des visites guidées du site inscrit		Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial	
Réflexion sur le renouvellement de l'audioguide de la citadelle et définition d'une nouvelle application technologique	2013 - 2014	Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial	

Action n° 3.3 : Enrichir l'offre de médiation culturelle

Création d'un CIAP	Eté 2013	Service Ville d'art et d'histoire - Ville de Besançon	
Réflexion sur l'accessibilité et les dispositifs d'interprétation à l'égard des publics en situation de handicap et empêchés		Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial	

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	CALENDRIER DE REALISATION	MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEMENT	
Action n° 3.3 : Enrichir l'offre de médiation culturelle				
Le développement et la diversification de l'offre pédagogique (parcours sportifs et culturels)		Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial		
Création de brochures "jeunes publics" : "raconte-moi comment on construisait une place forte à l'époque de Vauban", livret-jeu	2014	Service Ville d'art et d'histoire - Ville de Besançon	6 000,00 €	
Poursuite des animations pédagogiques sur les thématiques : Vauban et la citadelle, la ceinture des fortifications, le fort Griffon, le plan-relief	Mission permanente	Service Ville d'art et d'histoire - Ville de Besançon		
Action n° 3.4	: Appropriation par l	a population locale		
Organisation annuelle des Journées Européennes du Patrimoine	Chaque année, en septembre	Service Ville d'art et d'histoire - Office de Tourisme et des Congrès - Etablissement Public Citadelle Patrimoine Mondial	Prévision annuelle 3000€	
Organisation d'animations socio- culturelles pour la population locale : "la citadelle prend ses quartiers"	Chaque année, en mai	Établissement Public Citadelle Patrimoine Mondial - Direction de la vie des Quartiers		
Les célébrations du 5 ^e anniversaire de l'Inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (2008 - 2013)	Avril à octobre 2013	Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial / Ville de Besançon		
Programmation culturelle du Conseil général au Remparts de la Gare d'eau (les Mots Doubs)	Chaque année, en septembre	Conseil général du Doubs		

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	CALENDRIER DE REALISATION	MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEMENT	
Action n° 3.5 : Poursuivre le développement d'événementiels ou temps forts				
Le développement d'une large gamme d'événementiels à la Citadelle en cohérence avec la programmation de la ville basse (balades nocturnes, accueil des festivals de la ville)	Chaque année, de avril à septembre	Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial		
Programmation culturelle de la Ville dans les tours bastionnées (les saisons d'été)	Chaque année, durant la saison estivale	Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine - Ville de Besançon		
Action n° 3.6 : Poursui	te d'une ligne éditori	ale sur la thématique	e Vauban	
Edition d'un guide découverte "les fortifications de Vauban à Besançon" RSMV	Eté 2013	Réseau des sites majeurs de Vauban - Pôle Culture et Tourisme de la ville de Besançon		
Edition de brochures grand public "laissez-vous conter" et réédition de brochures	2013 - 2018	Service "Ville d'art et d'histoire" - Ville de Besançon		
Action n° 3.7 : Poursuite et dé			-	
sensibilisation des publics à la	dimension historiqu		e la fortification	
Développement de nouvelles approches de la fortification : "Fortifications au fil de l'eau", "visites ludiques en petites embarcations"	2014 - 2018	Office de tourisme et des congrès en partenariat avec les bateaux-mouches et l'ESAT	Prévision annuelle 2400€	
Poursuite des opérations sportives sur l'ensemble des fortifications bisontines (Equi'Vauban, Trail des Forts)	Chaque année	Associations locales		
Une approche à travers le milieu naturel, la petite école dans la forêt, programme nature et culture, approche théâtrale au travers d'espaces verts)	Chaque année	Direction des Espaces Verts - Ville de Besançon		

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	CALENDRIER DE REALISATION	MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEMENT
Action n° 3.8 : Poursuivre la mis	se en cohérence des a		

100 0.0,000			
Rédiger un nouveau Projet scientifique et culturel pour le musée de la Résistance et de la Déportation et débuter un programme de rénovation	2013 - 2016	Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial	
Rédiger un nouveau Projet scientifique et culturel pour le Muséum	2013 - 2016	Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial	
Préparer un Projet scientifique et culturel pour le Musée comtois	2014 - 2016	Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial	

Objectif n° 4 : Favoriser un tourisme durable et innovant

Action n° 4.1 : Intensifier l'accueil touristique			
Renouvellement de la signalétique conceptuelle et directionnelle de la Citadelle de Besançon	2014	Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial	
Poursuite d'un dispositif d'accueil, d'information et de transport vers la Citadelle sur le parking de la Rodia (pour déconcentrer les ventes des billets d'entrées de la Citadelle)	Dispositif provisoire reconduit en 2013 ; création d'un dispositif pérenne entre 2014 et 2018	Mission Tourisme, Direction des Bâtiments, Direction de la voirie - Ville de Besançon	Coût de l'étude
Réactualisation d'un plan cavalier afin de rendre plus visible l'ensemble des fortifications de Vauban et diffusion de ce plan sur les MUPI du réseau vélocité et les RIS d'entrée de la ville Réactualisation d'un plan cavalier afin de rendre plus visible l'ensemble	Eté 2013 ; 2014 - 2018	Mission Tourisme, Direction de la Communication - Ville de Besançon	Moins de 10 000€
des fortifications de Vauban et création de posters pour une diffusion aux visiteurs		Ville de Besançon	
Edition d'un guide touristique "un grand week-end à Besançon" (éditions Hachette-Livre)	Parution en juin 2013	Mission Tourisme, Direction de la Communication - Ville de Besançon	

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	CALENDRIER DE REALISATION	MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEMENT	
Action n° 4.2 : Développement des applications mobiles				
Brochure et application I-Phone sur le patrimoine bisontin dont les fortifications Vauban	2013 - 2014			
Application I-phone du guide touristique "un grand week-end à Besançon" (éditions Hachette-Livre)	2013	Mission Tourisme - Ville de Besançon	86550€ TTC (participation de la région : 31930€,	
Appli mobile en complément de la signalétique d'interprétation du patrimoine			participation de la CAGB : 10000€)	
Proposition de circuits, visites et jeux de pistes en version I-Phone				
Action n° 4.3 : Favorise	r l'accessibilité de la	Citadelle auprès des	visiteurs	
Réflexion pour la mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'accès - novateur et attractif - à la Citadelle (projet d'ascenseur fluvial)	2013 - 2018	CAGB	Coût non encore connu	
Appel à candidature pour l'exploitation d'un petit train touristique contemporain et novateur	Saison 2014	Mission Tourisme - Ville de Besançon	Coût à chiffrer ultérieurement	
Action n° 4.4 : Ro	enforcement du lien	ville haute - ville bas	se	
Prolongement du "Parcours - ville forte" vers la Citadelle pour un renforcement du lien "Ville basse - Ville haute "	2013 - 2014	Mission Tourisme - Ville de Besançon	15000 à 20000€	
Le projet de Maison Victor Hugo : lien du renforcement "ville basse - ville haute "	Eté 2013	Mission Maisons d'Ecrivain - Ville de Besançon		
Action n° 4.5 : Favoriser un	tourisme de nature	autour des Fortificat	ions Vauban	
Création de tables de lecture sur les collines environnantes (Chaudanne, Brégille, la chapelle des Buis et Beauregard) afin d'appréhender la géographie, la ville et le système fortifié		Direction des Espaces Verts - Ville de Besançon	15 000 € par site pour la conception, la réalisation et la pose	
Valoriser les circuits nature autour des fortifications Vauban (Véloroute, marche)	2013 - 2018			
Action n° 4.6 : Mise en œuvre d'un plan d'actions commerciales				
Offres ciblées en direction des individuels et des groupes	2013 - 2018	Office de Tourisme et des Congrès		
Démarchage auprès des agences de voyage	2013 - 2018	Office de Tourisme et des Congrès	Prévision annuelle 20 000	

DESCRIPTIE DE L'OREDATION	CALENDRIER DE	MAITRE	FINIANICENAENIT
DESCRIPTIF DE L'OPERATION	REALISATION	D'OUVRAGE	FINANCEMENT

Objectif n° 5 : Optimiser les outils de communication pour asseoir la notoriété du site Patrimoine mondial et améliorer la lisibilité de son offre

Action n° 5.1 : Améliorer la notoriété et l'image du site et de la destination Besançon au niveau nationale et international

	Hationale et interna	acionai		
Assistance d'une agence de communication et d'une agence de relations-presse pour améliorer la notoriété et l'image du site	2013-2018	Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial + Direction de la Communication de la ville de Besançon	15 000,00€	
Mobiliser, sensibiliser les acteurs du tourisme - publics et privés - autour des fortifications Vauban	2013-2018	Office de Tourisme	5 000€	
Poursuite de la campagne de communication "l'Aire du Temps"	2013-2018	Direction de la Communication - Office de Tourisme		
Continuer son plan média en adaptant au plus juste les cibles et les zones de diffusion au regard des budgets alloués.	2013-2018	Direction de la Communication - Office de Tourisme		
Action n° 5.2 : Straté	gie marketing et défin	ition de segments prior	itaires	
Reconquérir et fidéliser les individuels "résidents" intra-muros CAGB par une communication soumise à une charte, cohérente, visible et récurrente	2013-2018	Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial	Enveloppe	
Conquérir les individuels "résidents" <i>extra-muros</i> CAGB		Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial	comprise entre 200 000 et 300 000€ TTC	
Conquérir les individuels "touristes" en Franche-Comté (passage et séjours)		Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial	300 000€ 110	
Développer la part des publics groupes		Établissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial		
Action n° 5.3 : Développement des outils de promotion pour asseoir la notoriété du site inscrit				
Edition ou réédition de documents (livret-photo, guide grand public, cartes postales, posters)	2013 - 2018	Direction de la communication		

Autres

• Extension de la zone tampon : réflexion amorcée mais non aboutie pour le moment.

La citadelle de Blaye, le fort Pâté et le fort Médoc

Validations du plan de gestion

- Adopté par l'Assemblée générale du Réseau Vauban, le 23 mars 2013
- Validé par le Comité de suivi, le 13 novembre 2012
- Validé par le Conseil municipal de la ville de Cussac-Fort-Médoc, le 23 janvier 2013
- Validé par le Conseil municipal de Blaye, le 19 février 2013

Système de gouvernance

Le comité de suivi assure la coordination de la mise en œuvre des opérations programmées, qu'il réoriente si le besoin s'en fait sentir. Il réunit :

- Les gestionnaires des sites : villes, propriétaires, Amis du fort Médoc
- L'État : sous-préfets, DRAC, ABF
- Le conseil régional, le conseil général, le CRT, le CDT, la Communautés de communes, le Pays et le Syndicat mixte
- Le Réseau Vauban

Le comité technique assure le suivi régulier.

Les personnes ressources sont sollicitées en tant que de besoin.

Une chargée de mission anime la coordination des acteurs au quotidien et assure les relations avec le Réseau Vauban.

Projet culturel de territoire

L'instauration d'un triptyque défensif sur un estuaire en s'appuyant sur la configuration naturelle et en réutilisant les fortifications existantes.

Orientations/objectifs

Cinq principes fondamentaux

- Identifier les éléments-clés permettant de détecter aussi bien la vulnérabilité des fortifications que les opportunités pour leur valorisation, les mesures destinées à protéger la valeur patrimoniale cruciale du site;
- 2. Établir les recommandations pour la gestion future des sites de telle sorte que l'essence même du caractère de bien culturel soit conservée ;
- 3. Augmenter l'information et l'intérêt du public, et promouvoir sa valeur éducative et culturelle ;
- 4. Promouvoir un plan de gestion commun à l'ensemble des acteurs locaux afin que ceux-ci puissent mettre en œuvre les plans d'actions à l'échelle partenariale ;
- 5. Définir le système de surveillance, de suivi réactif, de coordination et d'information.

Opérations prévues pour la période 2013-2018 (cf. fiches actions)

- 1. Élaboration d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) intercommunale.
- 2. Programme de travaux de restauration de la citadelle, du fort Pâté et du fort Médoc.
- 3. Favoriser l'intervention de chantiers d'insertion ou chantiers écoles pour les travaux de restauration et d'entretien du site.
- 4. Programme de dévégétalisation des remparts de la citadelle et élagage d'arbres sur l'île Pâté pour rendre visible le fort Pâté depuis les deux rives.
- 5. Aménagement des espaces publics et paysagers de la citadelle.
- 6. Amélioration du niveau de sécurité du site de la citadelle et de l'accessibilité du site.
- 7. Réutilisation et mise en valeur des bâtiments de la citadelle de Blaye.
- 8. Programme de recherche universitaire à favoriser.
- 9. Aménagement des abords de la citadelle (frange entre la citadelle et la façade urbaine de Blaye) et du fort Médoc.
- 10. Développer le tourisme fluvial.
- 11. Médiation culturelle, éducation au patrimoine, sensibilisation du public et communication autour du Verrou de l'estuaire.
- 12. Développer un tourisme durable du Verrou de l'estuaire.

L'enceinte urbaine, les forts des Salettes, des Trois-Têtes, du Randouillet et Dauphin, la communication Y et le pont d'Asfeld de Briançon

Validations du plan de gestion

- Adopté par l'Assemblée générale du Réseau Vauban, le 23 mars 2013
- Validé par le Comité de pilotage, le 13 février 2013
- Validé par le Conseil municipal de la ville de Briançon, le 31 mai 2013

Système de gouvernance

Comité de bien : instance décisionnelle, se réunit deux fois par an, présidée par le Maire.

- Ville de Briançon (maire et adjoints, directeurs de services)
- État : sous-préfet, DRAC, STAP, Direction mémoire du patrimoine et des archives
- Conseil régional, conseil général, communauté de communes
- Office de tourisme, CDT
- Fédération du BTP Hautes-Alpes, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment des Hautes-Alpes ou son représentant;
- Association « Les Enseignes de Briançon » ;

Collège technique (directeurs de service) pour le suivi régulier du bien Collège scientifique Chef de service Patrimoine, référent pour le Réseau Vauban

Projet culturel de territoire

La structuration du paysage par les fortifications.

Orientations/objectifs

Orientations		Objectifs	
1. Préserver et valoriser le site		Continuité du programme pluriannuel de	
		travaux de sauvetage	
		Mise à jour de l'inventaire des éléments	
	Préserver et valoriser le site	patrimoines	
		Développer la médiation culturelle	
		Renouveler la convention Ville d'art et	
		d'histoire	
Z.	Organiser le développement de la ville dans le grand paysage	Intégrer des nouveaux usages dans le site	
		Aménager les espaces publics	
		Organiser le territoire communal	
		Concilier les nouvelles constructions et le	
		patrimoine	

	Orientations	Objectifs	
3.	Réussir l'intégration de nouveaux	Voiries	
	équipements	Réseau téléphonie / télévision	
4.	Valoriser les entrées et axes de	Requalifier les grands axes	
	découverte du site	Gérer et maîtriser la publicité extérieure	
	Organiser un tourisme durable préservant les valeurs patrimoniales du site	Structurer et développer l'offre	
		touristique	
5.		Capitaliser sur une stratégie de	
		promotion partagée et identitaire	
		Valoriser Briançon à travers les labels qui	
		font référence	
6.	Favoriser l'appropriation des valeurs	Informer à l'aide de signes visibles	
	de l'inscription UNESCO par les acteurs		
	du territoire		

Programme d'actions 2013-2018 (cf. fiches actions)

Orientation 1 - Préserver et valoriser le site

Action n°1 - Travaux de restauration de l'enceinte urbaine

Action n°2 - Travaux de restauration du fort des Salettes

Action n°3 - Travaux de restauration du fort Dauphin

Action n°4 - Travaux de restauration du fort des Trois-Têtes

Action n°5 - Développer des outils de suivi et d'évaluation

Action n°6 - Animer une base de données du suivi des actions

Action n°7 - Réaliser un CIAP

Action n°8 - Assurer la continuité des actions de valorisation et médiation

Orientation 2 - Organiser le développement de la ville dans le grand paysage

Action n°9 - Assurer la continuité des formes urbaines entres la ville et les sites

Action n°10 - Réaménagement de la place Eberlé

Action n°11 - Aménagement du Champ de Mars

Action n°12 - Mise en œuvre du SCoT

Action n°13 - Promouvoir l'architecture contemporaine

Orientation 3 - Réussir l'intégration des nouveaux équipements

Action n°14 - Renforcer la place des modes de déplacement doux

Action n°15 - Rechercher l'intégration paysagère des nouvelles installations

Orientation 4 - Valoriser les entrées et axes de découverte du site

Action n°16 - Préserver les cônes de vues

Action n°17 - Mettre en œuvre une politique territoriale en matière de publicité

Orientation 5 - Organiser un tourisme durable préservant les valeurs patrimoniales

Action n°18 - Faire de Briançon une destination de courts séjours toute l'année

Action n°19 - Développer les activités touristiques de nature

Action n°20 - Réflexion sur l'accueil des deux roues

Action n°21 - Développer des moyens de mesure et d'analyse des impacts Action n°22 - Obtention du label « Ville vélo »

Orientation 6 - Favoriser l'appropriation des valeurs de l'inscription par les acteurs locaux

Action n°23 - Amplifier les actions engagées

Autres

- Le fort des Têtes est toujours propriété du ministère de la Défense ;
- Site retenu dans le cadre du programme « Les 7 les plus menacés » d'Europa Nostra/IBEI en 2013 ;
- La révision du site inscrit est en cours en vue d'une extension de la zone tampon ;
- L'état de conservation ne peut être garanti sur le long terme sans source de financement exceptionnelle.

La tour dorée de Camaret-sur-Mer

Validations du plan de gestion

- Adopté par l'Assemblée générale du Réseau Vauban, le 23 mars 2013
- Validé par le Conseil municipal de la ville de Camaret-sur-Mer, le 25 juin 2013

Système de gouvernance

Le comité de pilotage : instance décisionnelle qui définit les orientations du plan de gestion.

- Mairie de Camaret-sur-Mer;
- Conseils régional et général ;
- État : représentation de la Direction régionale des affaires culturelles et Architecte des bâtiments de France ;
- Parc Naturel Régional d'Armorique.

Comité scientifique Groupes de réflexion *ad hoc* Chargée de mission référente RSMV

Projet culturel de territoire

La tour Dorée, gardienne du littoral d'Armorique.

Orientations/objectifs

Objectif à court terme	Objectif à moyen terme	Objectif à long terme	
Enjeu 1 - Préserver la valeur universelle et l'environnement du bien inscrit			
Restauration du site			
	Évolution du POS en PLU		
	et mise en place d'un		
	PPM		
		Mise en place d'une AVAP	
Élargissement de la zone tampon			
Aménagement du sillon dans le port de Camaret sur lequel se situe la tour Vauban			
Entr	etien régulier des abords et	du site	
E	Enjeu 2 - Sensibiliser les pub	olics	
Création du centre	entre		
d'interprétation			
Programme d'animations annuel			
Création d'expositions temporaires			
Enjeu 3 - Créer une dynamique de territoire			
Création de circuits et d'itinéraires découvertes			
		Mise en place d'actions	
		communes avec les sites Vauban	
		de Bretagne	

La place forte de Longwy

Validations du plan de gestion

- Adopté par l'Assemblée générale du Réseau Vauban, le 23 mars 2013
- Validé par le Conseil municipal de la ville de Longwy, le 18 juin 2013

Système de gouvernance

Cellule de veille (réunion annuelle) :

- État : ABF et DRAC
- Maire de Longwy, adjoints et représentants des services (technique, urbanisme, patrimoine)
- Communauté de communes
- Chambre de commerce et de l'industrie
- Office de tourirsme
- Conseil général et conseil régional

Permanences mensuelles ABF/services urbanisme + réunions de chantiers Acteurs de la valorisation Chargée de mission référente RSMV

Projet culturel de territoire

De la ville neuve à la ville phœnix.

Orientations/objectifs

Enjeux

- 1. Préserver la valeur exceptionnelle du site
- 2. Développer un projet culturel structurant sur le territoire
- 3. Développer un tourisme durable, vecteur du rayonnement de Longwy

Objectifs

- 1. Préserver la qualité de l'environnement urbain et paysager
- 2. Conserver et restaurer le site
- 3. Aménagement touristique du site
- 4. Mise en valeur culturelle

Programme d'actions 2013 - 2018 (cf. fiches actions)

- 1. Élaborer une AVAP
- 2. Poursuivre les travaux de restauration
- 3. Poursuivre la mise en œuvre du programme des travaux d'entretien

- 4. Volet urbain : restitution du « tour de ville »
- 5. Volet patrimonial
- 6. Volet liaisons et déplacements (participe de la reconstitution du « Tour de Ville » et du renforcement du lien entre Longwy-Haut et Longwy-Bas)
- 7. Volet paysager (idem)
- 8. Volet touristique et économique

Autres

• Protections modifiées : modification périmètre du bien inscrit et zone tampon (a priori mineure).

La place forte de Mont-Dauphin

Validations du plan de gestion

- Adopté par l'Assemblée générale du Réseau Vauban, le 23 mars 2013
- Approuvé par le Comité de suivi, le 14 mai 2013
- Validé par le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Guillestrois, le 29 mai 2013
- Validé par le Conseil municipal de la commune de Mont-Dauphin, le 8 juin 2013

Système de gouvernance

La gestion du bien est réalisée dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage partagée associant la commune de Mont-Dauphin, le Centre des monuments nationaux, l'Institut de gestion sociale des Armées et la Communauté de communes du Guillestrois.

Des comités de pilotage spécifiques à chaque projet sont mis en place afin d'assurer un suivi partenarial plus poussé.

Le comité de suivi a pour objectif d'apporter une cohérence d'ensemble, de faire le lien entre ces projets d'envergure et les actions de gestion et d'animation courantes. Il se réunit deux fois par an. Son rôle est de valider le rapport annuel et de donner son avis sur les orientations des projets ainsi que sur les projets prioritaires à financer.

Une chargée de mission assure la coordination au quotidien.

Projet culturel de territoire

L'approvisionnement d'une place forte de montagne.

Orientations/objectifs

Enjeux	Objectifs 2013-2018		
1. Développer le projet culturel de territoire	 Favoriser la recherche et enrichir la connaissance du site et du patrimoine de son territoire; Renforcer et pérenniser le projet culturel existant; Développer les partenariats avec les parcs et communes avoisinantes; Améliorer la compréhension du site et de son territoire. 		
2. Protéger le site et son contexte	 Finaliser la révision de la zone tampon; Définir et mettre en place un système de veille; Préserver le paysage. 		

Enjeux	Objectifs 2013-2018		
3. Conserver, restaurer, aménager	 Élaborer un programme de restaurations prioritaires concerté établi en fonction du projet culturel et du programme d'actions pluriannuel; Améliorer le cadre de vie des résidents; Commune : achever la réfection des rues et places, lancer une politique de l'habitat privé; Ministère de la Culture/ CMN : poursuivre les programmes d'entretien, de restauration et d'aménagement; Ministère de la Défense / IGESA : poursuivre les programmes d'entretien et de restauration. 		
4. Favoriser les retombées économiques territoriales	 Mieux appréhender la demande; Améliorer les accès au site et stationnements : signalétique, sentiers, parkings Harmoniser la communication et améliorer l'information aux visiteurs; Améliorer l'accueil hors-saison; Sensibiliser les socio-professionnels et la population, renforcer les partenariats avec les écoles; Développer les offres culturelles et touristiques sur le territoire ou en partenariat avec d'autres sites. 		
5. Optimiser la	- Mise en œuvre du système de gestion, comité de suivi ;		
gouvernance	- Renforcer les partenariats existants.		

Programme d'actions 2013 - 2018

	Enjeu 1 - Développer le projet culturel de territoire				
Objectifs	Actions	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel		
Enrichir la connaissance du site et de son territoire	1.1 - Partenariat universitaire à créer pour améliorer les connaissances historiques sur le site et son territoire.	CMN Commune			
Renforcer et pérenniser le projet culturel / Améliorer la compréhension du site et de son territoire	 1.2 - Développement du jardin / outil de sensibilisation à la biodiversité. 1.3 - Mener une concertation CMN/CCG/IGESA et commune pour intégrer la thématique « alimentation et ravitaillement d'une place forte » aux actions culturelle existante / établir des partenariats. 1.4 - CCG : proposer un circuit de découverte du patrimoine Mont-Dauphin et son territoire (ravitaillement avec sentiers, alimentation, matériaux de construction). 1.5 - À moyen et long terme, étendre le projet culturel de territoire à la thématique « habiter/cohabiter » : intra-muros entre civils et militaires et à un niveau transfrontalier (coopération avec l'Italie ?). 1.6 - Développer les partenariats avec les parcs et communes avoisinantes : jardin, agriculteurs. 	Commune CMN CCG IGESA			
Améliorer la compréhension du site et de son territoire	1.7 - Proposer de nouveaux outils de visite en lien avec la thématique « habiter/cohabiter » : lecture de paysage, développement du territoire, patrimoine d'aujourd'hui (XX ^e siècle).	CCG			
	Enjeu 2- Protéger le site et son contexte				
Objectifs	Actions	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel		
Zone tampon : finaliser sa révision	2.1 - Phase 3 : mise en place du nouveau périmètre et des outils de gestion2.2 - Etablir un système de veille.	Etat - Suivi STAP/DREAL	100% Etat : Culture et environnement		
Préserver le paysage : panneaux publicitaires et lignes électriques 2.3 - Poursuivre les actions contre la prolifération des panneaux publicitaires ; 2.4 - Mise en place du projet sur le devenir énergétique de la Haute-Durance : enfouissement des lignes moyennes tensions entre St Clément et St Crépin.		CCG et préfecture RTE			

Enjeu 3 - Conserver, restaurer,	aménager		
Objectifs	Actions	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel
Commune : poursuivre la réhabilitation de bâtiments communaux	 3.1 - 2013: lancement des travaux de restauration du cavalier 104 - fontaine des quatre coins et fontaine Vauban; 3.2 - A venir: réfection de la place Marquis de Larrey et de la place Vauban; 3.3 - Faire le point avec le STAP sur un programme pluriannuel de travaux; 3.4 - Rechercher des financements pour la mise en œuvre des préconisations de l'étude urbanistique 2009. 	Commune	
	3.5 - 2013 : Restauration de l'escarpe de part et d'autre de la porte de Briançon - chantier de 5 mois. Etude sur la charpente de la caserne Rochambeau	CMN	410 000 €(2013)
Centre des monuments nationaux : poursuivre les programmes d'entretien, de restauration et	A venir : 3.6 - Restauration de la charpente et couverture de la caserne Rochambeau 2014-2017 3.7 - Travaux de dépollution pyrotechnique de la poudrière		2 200 000€ (2014) 200 000 € (2014)
d'aménagement	3.8 - Restauration du front de la Durance et de la demi-lune d'Anjou		
	3.9 - Entretien annuel: maintenance et contrôles des installations électriques, des paratonnerres, révision et entretien des toitures, dévégétalisation par tranche (20 000€ par an), travaux sur sols, murs des salles		90 000 € / an
IGESA : entretien et restauration	3.10 - Définition d'un programme pluriannuel de travaux et de restauration	IGESA / Min.Défense	
Améliorer les compétences disponibles	3.11 - Etudier les besoins en formation / mise en place de partenariat pour des chantiers d'insertion.	Commune	

Ei	njeu 4 - Favoriser les retombées économiques territoriales		
Objectifs	Actions	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel
Mieux appréhender la demande	 4.1 - Mettre en place un système d'observation Eco-compteur Indices de satisfaction qualitatifs et quantitatifs / questionnaire /partenariat BTS tourisme 	CMN / CCG	
Améliorer les accès et stationnement	 4.2 - Améliorer la signalétique extérieure 4.3 - Réflexion parking 4.4 - Préparer le visiteur (valide ou non) à sa venue en indiquant les modalités d'accès et les contraintes éventuelles auxquelles il doit s'attendre 4.5 - Entretenir les accès : route et sentiers 	CCG / Conseil général des Hautes-Alpes	
Améliorer l'information aux visiteurs / promotion	 4.6 - Promouvoir et communiquer via les Parcs, OT, CDT : inscrire des collaborations pérennes. 4.7 - Harmonisation de la promotion/communication en tenant compte des attentes diverses des partenaires : Visites guidées ; Installation de panneaux d'interprétation en circuit libre ; Le village et ses artisans / commerçants / hébergeurs. 4.8 - Promotion en générale du site avec Briançon 	Commune CMN CCG IGESA	
Maintenir et développer un accueil hors-saison	 4.9 - Accueil CMN et hôtel/auberge ouverts à l'année; 4.10 - Réflexion communale sur un accueil des visiteurs à l'année dans la caserne Campana; 4.11 - Proposer des produits mêlant visites guidées et autres activités culturelles ou sportives. A moyen terme, développer les axes Mont-Dauphin/Briançon/Italie: tours opérators, itinéraires pédestres, équestres et VTT. 	CMN	CMN

E	njeu 4 - Favoriser les retombées économiques territoriales		
Objectifs	Actions	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel
Sensibiliser les socioprofessionnels et la population	 4.12 - Développer des actions en direction des scolaires : Des écoles du Guillestrois Des classes transplantées et lieux de vacances. 4.13 - Harmoniser la brochure collégien avec les futurs panneaux d'interprétation du CMN; 4.14 - Participer aux bourses d'échanges; 4.15 - Constituer un fichier d'adresses de socioprofessionnels et développer l'information sur les projets mis en place. 		
Développer les offres culturelles et touristiques	4.16 - Proposer un programme d'animations estivales ; 4.17 - Impulser la création de produits touristique : développer les axes Mont-Dauphin/Briançon/Italie, impliquer davantage les socioprofessionnels		
	Enjeu 5 - Optimiser la gouvernance		
Objectifs	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	
Animer le plan de gestion localement et au niveau du Réseau Vauban	5.1 - Animer le plan de gestion : 2 réunions du Comité de suivi par an ;5.2 - 2013 : actualisation du plan de gestion / concertation.	CCG	

Autres

• Projet de révision de la zone tampon porté par la DREAL. Son extension serait traduite en droit français par la création de sites classés (proposition examinée en Commission nationale des sites, perspectives et paysages en décembre 2013) pour les zones faiblement urbanisées et en AVAP ou PPM pour les secteurs urbanisés.

L'enceinte et la citadelle de Mont-Louis

Validations du plan de gestion

- Adopté par l'Assemblée générale du Réseau Vauban, le 23 mars 2013
- Validé par le Conseil municipal de la ville de Mont-Louis, le 21 mai 2013
- Validé par le Comité de pilotage, le 19 juin 2013
- Validé par le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le 8 novembre 2013
- Validé par le Conseil communautaire Capcir Haut Conflent, le 25 novembre 2013
- Validé par le Conseil général des Pyrénées Orientales, le 25 novembre 2013

Système de gouvernance

Les principaux maitres d'ouvrage sont la commune et le ministère de la Défense (représenté par le Centre national d'entraînement commando).

Le comité de pilotage restreint réunit à un rythme régulier le conseil municipal, le CNEC, le Parc naturel régional et les différentes associations de Mont-Louis. Le comité élargi fédère:

- Les services déconcentrés de l'État (préfecture, ABF, DRAC, DREAL, DDTM) et l'ACMH:
- La commune de Mont-Louis représentée par son maire ;
- Le Centre National d'Entrainement Commando ;
- Le Réseau Vauban et son conseil scientifique et technique ;
- Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes ;
- La Communauté de communes Capcir-Haut Conflent ;
- Le Conseil général des Pyrénées-Orientales ;
- Le Conseil régional Languedoc-Roussillon ;
- Le Réseau culturel terre catalane.

Puisque ces mêmes organismes sont concernés par la gestion de Villefranche-de-Conflent, le comité de pilotage est mutualisé.

Un chargé de mission au PNR des Pyrénées catalanes assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage au quotidien.

Projet culturel de territoire

La continuité de l'occupation militaire d'une citadelle.

Trois enjeux guident les interventions

Enjeu 1 : Préserver la valeur universelle exceptionnelle du site.

Enjeu 2: Un message culturel et historique à transmettre aux habitants du territoire et aux visiteurs : la continuité de l'occupation militaire à la citadelle.

Enjeu 3: Une inscription culturelle et touristique à promouvoir aussi bien au niveau local que transnational.

Pour permettre de répondre à ces enjeux, trois objectifs ont été retenus :

- Améliorer la conservation et l'entretien du site;
- Comprendre et raconter le site et son évolution au fil des siècles ;
- Accueillir et promouvoir.

Dans le cadre des objectifs opérationnels à court et moyen termes, les axes retenus poursuivis sont les suivants :

- Le développement de la promotion (circuit départemental des forteresses Vauban) et l'augmentation du nombre des recherches et/ou d'études afin de constituer un fond documentaire et iconographique (inventaire) (cf. objectif à long terme : d'un espace pédagogique et muséographique la Maison de la garnison) ;
- La continuation des travaux de restauration (remparts ville zone est) et de préservation (mise en place de l'AVAP, suivi et animation, classement des glacis par la DREAL);
- L'utilisation des ressources locales avec pour objectif la promotion du territoire et le développement des retombées économiques pour les acteurs locaux ;
- La poursuite des agencements pour l'amélioration de l'authenticité du site, sa compréhension, et sa mise en valeur tant culturelles qu'économiques (visites guidées, signalétique, office de tourisme);
- L'aménagement des flux de circulation (accessibilité, parkings payants).

Pour les objectifs opérationnels à long terme, les orientations sont axées sur la continuation des travaux de restauration, sur une valorisation du site par la mise en lumière des remparts et la mise en place d'un espace pédagogique et muséographique avec la création à terme de la *Maison de la garnison*. L'ensemble des études ou recherches menées sur la période 2008-2018 viendront l'alimenter. En parallèle, le travail continuera d'être assuré envers la création de nouvelles visites guidées à destination des différents publics.

Enjeux	Bilan de la période 2007 - 2013	Orientations du plan de gestion 2014 - 2018	Orientations du plan de gestion 2019 - 2024
Enjeu 1 : préserver la valeur universelle exceptionnelle du site	- Améliorer la conservation et l'entretien du site : travaux de restauration	- Améliorer la conservation et l'entretien du site : poursuite des travaux de restauration	- Améliorer la conservation et l'entretien du site : poursuite des travaux de restauration

Enjeux	Bilan de la période 2007 - 2013	Orientations du plan de gestion 2014 - 2018	Orientations du plan de gestion 2019 - 2024
Enjeu 1 : préserver la valeur universelle exceptionnelle du site	 Aménagements urbanistiques (stationnements, signalétiques) Zonage et circulation intra muros 	 Aménagement du puits de la ville Aménagements des parkings Travailler de concert avec les représentants du CNEC à la conservation du site de manière globale Restauration des seaux appartenant à l'armée dans le cadre du protocole Culture-Défense (puits des Forçats) Ouverture du site et éclairage des remparts Extraction des terres des glacis et étude 	 Mise en lumière du site et éclairage des remparts Restitution du pont-levis Travaux de restauration et embellissement de la ville au travers des façades, les portes, les enseignes et devantures
Enjeu 2 : un message culturel et historique à transmettre aux habitants du territoire et aux visiteurs : la continuité de l'occupation militaire à la citadelle	 Développer des actions pour comprendre et raconter le site et son évolution au fil des siècles Création de livrets pédagogiques Mise en place d'ateliers d'écriture (dessins à la plume de Thierry Delory / Vie de la citadelle, métiers anciens) 	sur les entrées (portes et sols) - Poursuivre des actions pour comprendre et raconter le site et son évolution au fil des siècles - Création et développement de circuits dédiés et de supports découvertes (guides, mallette pédagogique, réseau associatif, signalétique patrimoniale)	- Création de la « Maison de la garnison » - Création d'un fonds artistique et documentaire via la mise en place de résidences d'artistes

Enjeux	Bilan de la période 2007 - 2013	Orientations du plan de gestion 2014 - 2018	Orientations du plan de gestion 2019 - 2024		
Enjeu 3 : une inscription culturelle et touristique à promouvoir aussi bien au niveau local que transnational, volonté d'ancrage de ces sites et de valorisation dans le cadre d'un circuit départemental des forteresses Vauban	 Edition d'un dépliant commun Mont-Louis / Villefranche-de-Conflent Création d'un circuit départemental des forteresses Vauban, 1ère étape vers un circuit culturel européen Etude marketing réalisée sur les deux sites UNESCO, les sites touristiques alentours et le territoire du PNR 	 Mise en place d'un circuit départemental des forteresses Vauban Mise en réseau touristique et professionnalisation des acteurs (salons, formation, développement d'outils) 	 Médiation patrimoniale et historique grâce à des animations, expositions, conférences sur la frontière Mise en réseau touristique et professionnalisation des acteurs (salons, formation, développement d'outils) 		
	Ancrage et rayonnement territorial : mise en place de guides de pays : promotion du patrimoine, environnement, développement économique local via la culture et le patrimoine, création de produits touristiques complets. Animation et valorisation touristique à plus large échelle : appui permanent du Parc naturel régional (ingénierie, coordination, animation et subventions) en partenariat avec la Communauté de communes.				

Un programme d'actions pour la période 2013-2018 est établi. Il détaille pour chaque opération son maître d'ouvrage, les partenaires, le calendrier de réalisation et le budget prévisionnel.

Objectifs /	Actions	Calendrier	Maîtrise	Partenariats	Plan de
Mesures			d'ouvrage	techniques	financements
	1. Amé	liorer la conse	ervation et l'entre	tien du site	
	Réalisation de travaux tranche 8	2014	Communautés de communes du Capcir Haut- Conflent	 Conseil régional Languedoc- Roussillon Conseil général des Pyrénées orientales PNR DRAC 	Coût total: 251 160 € - Communauté de communes 2 276 € - FCTVA 38 884 € - DRAC 105 000 € - CG66 52 500 € - CR L-R 52 500 €
	Réalisation de travaux tranche 9	2015	Communautés de communes du Capcir Haut- Conflent	 Conseil régional Languedoc- Roussillon Conseil général des Pyrénées orientales PNR DRAC 	Coût total: 251 160 € - Communauté de communes 2 276 € - FCTVA 38 884 € - DRAC 105 000 € - CG66 52 500 € - CR L-R 52 500 €
Restauration des remparts	Etablissement d'une convention pour la coupe d'arbres périmètre CNEC - ville Réalisation des cônes de visibilités demandés	2013 -2015	CNEC	 CNEC Mont-Louis Conseil général des Pyrénées orientales DREAL DRAC STAP ONF PNR Scierie SPIEC 	- 1ère phase citadelle militaire (2013) Financement réalisé Communauté de communes 23 000 € - 2e phase Ville (2014/2015) Communauté de communes Coût estimé: 20 000 €
	Etablissement d'une convention pour la coupe d'arbres / périmètre Ville Réalisation des cônes de visibilités demandés	2013-2015	Municipalité de Mont-Louis	 CNEC Mont-Louis CG 66 DREAL DRAC STAP ONF PNR Communauté de communes Capcir Haut-Conflent 	- 1 ^{ère} phase citadelle militaire (2013) / réalisée - 2 ^e phase Ville (2014/2015) Municipalité Coût estimé: 20 000€

Objectifs /	Actions	Calendrier	Maîtrise	Partenariats	Plan de
Mesures	Actions	Caleffaller	d'ouvrage	techniques	financements
Mesures	1 Δmé	liorer la cons		ntretien du site	mandements
	1.7.1110	2014	Commune de	- STAP	
	Etablissement de l'AVAP Animation - suivi - instruction	2014	la Cabanasse	- CNEC, - Mont-louis - DRAC - PNR - Communes : La Cabanasse, Sauto, Fetges, Bolquère, La Llagonne, Saint Pierre dels Forcats	
	Travail sur un classement des glacis de Mont-Louis auprès de la DREAL (Protection, accès et flux, parkings)	2015-2018	DREAL	- STAP - DREAL - ONF - Commune - DRAC - PNR - Communauté de communes Capcir Haut-	Autofinancement DREAL
Préserver le site	AVAP & CLASSEMENT Identification et accessibilité aux zones de parkings	2015-2018	Commune de Mont-Louis	- STAP - Conseil régional Languedoc-Roussillon - Conseil général des Pyrénées orientales - DREAL - ONF - Commune - DRAC - PNR - Communauté de communes Capcir Haut- Conflent - Commission locale de l'AVAP - ONF - DIRSO	Coût total estimé 25 000 € - DREAL - DRAC - Commune - Communauté de communes - Conseil général - Conseil régional
	Flux et circulation 1) Etude et création d'un parking sur la commune 2) Refonte de la circulation dans la ville et des l'accès	2015 -2019	Commune de Mont-Louis	 Mont-Louis STAP ONF Conseil régional Languedoc- Roussillon Conseil général des Pyrénées orientales PNR Communauté de communes du Capcir Haut-Conflent DIRSO 	1) Coût total estimé 120 000 € - DREAL - DRAC - Commune - Communes - Conseil général - Conseil régional 2) Coût total estimé 170 000 € - DREAL - DRAC - Commune - Commune - Commune - Commune - Commune - Conseil général - Conseil général - Conseil régional

Objectifs /	Actions	Calendrier	Maîtrise	Partenariats	Plan de
Mesures			d'ouvrage	techniques	financements
	1. Amé	liorer la conse	ervation et l'entre	tien du site	
Promotion et utilisation des ressources locales	Création d'une carrière de granit sur le Pic de La Tausse et	2014-2015	CNEC	- CNEC - France Domaine - PNR - DRAC - Communauté de	Coût total estimé : 80 000 € - CNEC
Développement économique du territoire	approvisionnement en granites locaux originels			communes Capcir Haut-Conflent - ONF - DREAL	- DRAC
	2. Comprendre	et raconter le	site et son évolut	ion au fil des siècles	
Restauration du patrimoine	Restauration des sceaux retrouvés dans le puits des Forçats	2014	CNEC	 CNEC Municipalité DRAC Conseil régional Conseil général PNR Fondation du patrimoine 	Coût total estimé : 25 000 € - DRAC - Conseil général - Conseil régional
	Restauration des seaux du puits de la ville	2014/2016	Commune de Mont-Louis	- Office du tourisme - Commune - NUCLEART (concours) - DRAC	Coût total estimé : 25 000 € pris en charge par NUCLEART
	- Continuité des études sur le puits - Relevé des marques de tailleurs de pierre et réalisation d'un inventaire	2 phases : 2014 - 2015 2015 -2016	Commune de Mont-Louis	- DRAC - CNEC - CSA -CNEC - Office du tourisme	Coût total estimé : 2 000 € - Commune - DRAC
Mise en place d'inventaires et de programmes des recherches scientifique	- Etude sur les puits - Plongées dans le puits de la citadelle et de la ville - Mise en place d'un inventaire	2014-2018	- CNEC	- Office du tourisme - CNEC - Commune de Mont-Louis	Coût total estimé : 2 000 € - Commune - DRAC
	 Registre des Etats civils Recherches historiques et documentaires Réalisation d'un inventaire 	2015-2017	Commune de Mont-Louis	- Office du tourisme - CNEC - Commune de Mont-Louis	Coût total estimé : 4 000 € - Commune - DRAC

Objectifs /	Actions	Calendrier	Maîtrise	Partenariats	Plan de
Mesures			d'ouvrage	techniques	financements
	2. Comprendre	et raconter le	site et son évolut	ion au fil des siècles	
Mise en place d'inventaires et de programmes des recherches scientifique	 Essor des visites guidées (en langues étrangères) Création d'audioguides multilingues 	2015 - 2016	Commune de Mont-Louis	 Office du tourisme DRAC Conseil régional Conseil général Réseau culturel Terre Catalane PNR Leader 	Coût total estimé : 30 000 € - Commune - Conseil général - Conseil régional - LEADER
Poursuite de la programmation culturelle et événementielle	Conception et mise sur le marché de produits touristiques coordonnés avec le fort Libéria, la Cova Bastera, les remparts, Villefranche de Conflent et Mont- Louis	Mise en place d'actions expériment ales en 2016	Communautés de communes du Conflent et Capcir Haut Conflent	- Propriétaires, locataires/gestion- naires des deux sites UNESCO - Villefranche - PNR - Ministère du Tourisme - CDT - Conseil général - Conseil régional - Sud de France - Réseau culturel terre catalane - Point Information Tourisme - Associations spécialisées	Coût total estimé 6 000€ - DRAC - Commune - Communauté de communes - Conseil général - Conseil régional
	Création d'activités touristiques favorisant la découverte et l'interprétation du patrimoine de Vauban	- Propriéta ires, locataires , gestionna ires des trois sites - Communes de Mont-Louis et de Villefranche	Association départementale « Sentinelles catalanes de Vauban »	- Propriétaires, locataires/gestionnaires des 2 sites UNESCO - Villefranche - PNR - Ministère du Tourisme - CDT - Conseil général - Conseil régional - Sud de France - Réseau culturel terre catalane - Point Information Tourisme - Associations spécialisées	Coût total estimé : 15 000€ - Association - Conseil général - Conseil régional

Objectifs /	Actions	Calendrier	Maîtrise	Partenariats	Plan de
Mesures		2015 2016	d'ouvrage	techniques	financements
Poursuite de la médiation	- Mise en placed'événementiel- Atelierspédagogiques- Outilspédagogiques	2015 - 2016	Commune de Mont-Louis	 Office du tourisme DRAC Conseil général Conseil régional Associations spécialisées 	Coût total estimé : 15 000 € - Commune - Conseil général - Conseil régional - LEADER
culturelle et patrimoniale	- Mise en place d'événementiel - Ateliers pédagogiques / - Outils pédagogiques	2016 - 2017	Commune de Mont-Louis	 Office du tourisme (RETP) DRAC Conseil général Conseil régional Associations spécialisées 	Coût total estimé : 15 000 € - Commune - Conseil général - Conseil régional - LEADER
Valorisation des outils acquis	- Amélioration de la compréhension et promotion du site - Rédaction d'un livret pédagogique et touristique « Mont-Louis la Militaire »	Réalisé en 2013 Exploitatio n dès 2014	Réseau des sites majeurs de Vauban (RSMV)	 Commune PNR RSMV Intervenants qualifiés (N. Faucherre) Conseil général Conseil régional 	Réalisé Don du Réseau Vauban
Message culturel véhiculé et communication	Réactualisation d'un dépliant commun pour les communes de Mont-Louis et de Villefranche-de- Conflent par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes	2014	Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes	 Mont-Louis Villefranche Conseil régional Conseil général PNR Communautés de communes du Capcir Haut-Conflent et du Conflent Offices de tourisme Point Information Tourisme (VF) Fort Libéria Cova Bastera CDT Réseau culturel Terre Catalane RSMV 	Coût total estimé : 4 000 € Autofinancement PNR
	Etude d'un programme de souscription volontaire afin d'impliquer les visiteurs, les entreprises touristiques et les autres partenaires	2015	 Municipalité de Mont- Louis Fondation du patrimoine 	 Communauté de communes PNR CNEC Fondation du patrimoine 	Chiffrage spécifique selon projets

Objectifs /	Actions	Calendrier	Maîtrise	Partenariats	Plan de
Mesures			d'ouvrage	techniques	financements
		3. Accue	illir et promouvoir	<u> </u>	
Amélioration du fonctionnemen t de la régie communale de Mont-Louis	Mieux maîtriser la fréquentation et augmenter le nombre de visiteurs: Poursuite de l'analyse des attentes et exigences de la clientèle + travail marketing et boutique en complément de l'étude « Analyse de la fréquentation et des attentes des clientèles des sites Unesco » - Augmentation de gamme de la boutique et de produits dérivés - Souhait d'un accueil qualitatif et quantitatif - Produits dérivés - Vente de visites guidées	2014 - 2015 2014 - 2017	Réalisation par la Communauté de communs avec l'appui technique du syndicat mixte du PNR des Pyrénées catalanes	- Ecoles et Universités de Cerdagne Capcir - Sites touristiques privés - Lycée - BTS Tourisme Perpignan - Mont-Louis - PNR - CDT - CCI - Communauté de communes Capcir Haut- Conflent - Réseau Culturel - Commune/Office du tourisme - Réseau culturel - PNR - RSMV	Coût total estimé : 2 800 € Autofinancement PNR Coût total estimé : 3 000 € - Commune - Conseil général - Conseil régional - DRAC
Promotion du site et orientations touristiques	Développement de partenariat Amplifier la mise en place de partenariats avec hébergeurs/ centre de vacances ou loisirs / agences réceptives (Mise en place d'Eductours)	Sur 3 ans 2015 -2017	- Communauté de communes Capcir Haut-Conflent - Communauté de communes du Conflent - Syndicat mixte PNR des Pyrénées catalanes - Sud de France	- Office de Tourisme - Mont-Louis - Villefranche - Cova Bastera - Fort Libéria - Conseil général - Conseil régional - Sud de France - CDT - Office du tourisme - IGESA, Azureva, Epaf, CCAS, - Camping du pla de Barrès	Coût total estimé : 15 000 € - Commune - Communauté de Communes - Conseil général - Conseil régional - DRAC

Objectifs /	Actions	Calendrier	Maîtrise	Partenariats	Plan de
Mesures			d'ouvrage	techniques	financements
			illir et promouvoir	1	1
	- Interprétation et accueil touristique - Mise en place d'une nouvelle signalétique touristique et directionnelle dans les remparts et dans la ville	Création dernier trimestre 2013 Exploitation dès 2014	Syndicat mixte PNR des Pyrénées catalanes	 Mont-Louis Villefranche CNEC CR L-R CG 66 PNR CCI Offices de tourisme Réseau culturel terre catalane Communautés de communes Capcir Haut-Conflent 	Coût total: 100 000 € TTC (Financé) - Conseil régional: 60 000€ - Conseil général: 20 000€ - PNR: 20 000 €
	Aménagement d'une borne d'encaissement des parkings payants	2015	Commune de Mont-Louis	- STAP	Coût total estimé : 18 000 € Autofinancement Commune
Promotion du site et orientations touristiques	- Mise en valeur et développement touristique - Réalisation des cônes de covisibilité autour du site	Projet finalisé en 2013/2014 Pour la partie militaire mais 2014/2015 pour la partie ville	- CNEC - Municipalité de ML	 Conseil Général 66 Conseil régional L-R DREAL DRAC STAP ONF PNR Scierie SPIEC 	- 1ère phase citadelle militaire (2013) Financement réalisé Communauté de communes 23 000 € - 2e phase Ville (2014/2015) Communauté de communes Coût estimé: 20 000 €
	Création d'un éclairage de mise en valeur des remparts de la ville et de la citadelle	2017-2020	- Communauté de Communes Capcir Haut-Conflent - CNEC	 Mont-Louis CNEC / ministère de la Défense CR Languedoc-Roussillon CG 66 PNR CCI DRAC Communauté de Communes Capcir Haut-Conflent 	Coût total estimé pour l'ensemble du site: 180 000 € - Commune - Communauté de Communes - CG66 - CR L-R - DRAC - CNEC (ministère de la Défense)

Objectifs /	Actions	Calendrier	Maîtrise	Partenariats	Plan de
Mesures	'		d'ouvrage	techniques	financements
		3. Accue	illir et promouvoir		
Animation du territoire	Accueil touristique et optimisation des retombées locales : Création de « guides de pays » locaux (guides conférenciers de pays) dans les communes alentours	Sur 4 ans 2014-2018	Syndicat mixte PNR des Pyrénées catalanes	- DRAC - CR L-R - CG - Pays d'Art et d'Histoire - Villefranche - Mont-Louis - CNEC - CDT - Grottes des Canalettes - Cova Bastera - Association Sentinelles catalanes de Vauban - CCI - Communes concernées - Structures transfrontalières concernées	Coût estimatif: 12 000 € 3 000€ / an - PNR - CG 66 - CR L-R - DRAC - Dotations communales
	- Animation du territoire et objectifs partagés Coordination avec les Communautés de communes	Période 2014 -2020 2014-2017	- Syndicat mixte PNR des Pyrénées catalanes - Communauté de communes Capcir Haut-Conflent - Communauté de communes du Conflent - Réseau Culturel - CCI Syndicat mixte	Réseau des sites majeurs de Vauban	Coût global
	développement des territoires : Poste de chargé de mission UNESCO	(3 ans)	PNR des Pyrénées catalanes	- CR L-R - CG 66 - CdC Capcir-Haut Conflent - CdC du Conflent - FEDER/FEADER	estimé sur la période 125 000 €

Autres

• AVAP intercommunale mise en place en vue de l'extension de la zone tampon. Passage en CRPS prévu au printemps 2014.

La place forte de Neuf-Brisach

Validations du plan de gestion

- Adopté par l'Assemblée générale du Réseau Vauban, le 23 mars 2013
- Validé par le Comité de pilotage, le 11 février 2013
- Validé par le Conseil municipal de la ville de Neuf-Brisach, le 28 mai 2013

Système de gouvernance

Le comité de pilotage, co-présidé par le maire de Neuf-Brisach et le préfet du Haut-Rhin, veille à la bonne gestion du bien. Il se réunit au moins une fois par an. Il est composé de représentants des organismes suivants :

- Services du conseil régional d'Alsace, du conseil général du Haut-Rhin;
- Communauté des communes du Pays de Brisach, des communes de Neuf-Brisach, Volgelsheim et Breisach (Allemagne);
- Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP 68), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC d'Alsace) et Direction départementale des territoires (DDT 68);
- Agence de développement touristique de Haute-Alsace (ADT 68), Office du tourisme du Pays de Brisach ;
- Réseau des sites majeur de Vauban ;
- Conseillers scientifiques.

Les orientations à prendre sont préparées par un comité technique qui se réunit deux fois par an et par un comité d'experts.

Le comité local permanent assure un suivi régulier. Il est composé essentiellement de représentants de la ville de Neuf-Brisach, de la Communauté de communes du Pays de Brisach, de l'office de tourisme du Pays de Brisach, du conseil général, du conseil régional, de la DRAC et du STAP 68.

Projet culturel de territoire

La synthèse de l'œuvre de Vauban.

Objectifs court terme 2013 - 2018	Objectifs moyen terme 2019 - 2024	Objectifs long terme 2025 - 2030					
Enjeu 1 : préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE)							
Poursuite du programme de dévégétalisation et mise en valeur selon l'étude de gestion différenciée.	Poursuite du programme de dévégétalisation et mise en valeur selon l'étude de gestion différenciée.	Poursuite du programme de dévégétalisation et mise en valeur selon l'étude de gestion différenciée.					
Programmation pluriannuelle des opérations de mise en sécurité de l'ensemble fortifié et des sites annexes (tours bastionnées, casemates/fort Mortier)	Programmation pluriannuelle des opérations de mise en sécurité de l'ensemble fortifié et des sites annexes (tours bastionnées, casemates/fort Mortier)	Programmation pluriannuelle des opérations de mise en sécurité de l'ensemble fortifié et des sites annexes (tours bastionnées, casemates/fort Mortier)					
Programme de valorisation des sites annexes intérieurs et extérieurs (tours bastionnées, casemates/ fort Mortier)	Programme de valorisation des sites annexes intérieurs et extérieurs (tours bastionnées, casemates/ fort Mortier)	Programme de valorisation des sites annexes intérieurs et extérieurs (tours bastionnées, casemates/ fort Mortier)					
Redéfinition de la zone tampon : Élaboration de l'outil de protection : AVAP							
Élaboration d'un programme pour l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier	Mise en œuvre et suivi des actions liées au label Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier (cf. GLCT)	Poursuite de la mise en œuvre et suivi des actions liées au label Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier (cf. GLCT)					
Mise en œuvre et suivi des règlements du PLU nouvellement mis en place							
Enjeu 2 : pro	Enjeu 2 : projet culturel : synthèse de l'œuvre de Vauban						
Réhabilitation du bâtiment porte de Belfort et de ses abords		Création d'un lieu d'interprétation du plan étoile de la ville					
Élaboration et création du futur musée de l'Infanterie	Développement d'infrastructures d'accueil (parkings) et de projets dans la partie restante de la caserne Suzzoni	Élaboration d'un nouveau « plan lumière » pour la valorisation colorée des monuments, remparts et rues					

Objectifs court terme 2013 - 2018	Objectifs moyen terme 2019 - 2024	Objectifs long terme 2025 - 2030
Diversification des parcours de visite et itinéraires cyclables	Diversification des parcours de visite (différentes thèmes et publics)	Diversification des parcours de visite : parcours cyclable vers ouvrages extérieurs
Création de nouveaux supports pédagogiques tous publics et jeunesse	Publication ouvrages scientifiques	Création d'une nouvelle exposition interactive
Organisation d'un événement culturel intégrant la population	Pérennisation de l'événementiel culturel phare, propre à Neuf-Brisach	Pérennisation et développement de l'événementiel à Neuf-Brisach
Réaffectation d'une tour bastionnée en Maison du Pays de Brisach	Développement de l'animation par réaffectation /location de salles casematées	Réaffectation d'autres tours bastionnées dans un but pédagogique
Enjeu 3 : projets locaux : déve	eloppement touristique / Approp	riation du site par population
Programme pluriannuel: mise en œuvre des travaux du plan de circulation et de stationnement	Programme pluriannuel : mise en œuvre des travaux du plan de circulation et de stationnement	Programme pluriannuel: mise en œuvre des travaux du plan de circulation et de stationnement
Rénovation de l'hôtel de ville et de l'Office de tourisme	Création et animation d'une association locale pour la mise en valeur paysagère des jardins et fossés.	Création d'un port de plaisance et d'hébergements en bordure du canal
Mise en œuvre du ravalement façades et coloration du cœur de ville	Ravalement et plan de coloration des façades autour de la place d'armes	Organisation de chantiers de jeunes dans les remparts pour l'entretien
Organisation et participation aux actions de modernisation du commerce	Aménagements et plan de valorisation de la place d'armes	Aménagements place d'armes, suite

Programme d'actions 2013 - 2018

Enjeu 1 : la préservation de la valeur universelle exceptionnelle

Action	Acteurs	Calendrier de réalisation	Estimation
Mise en œuvre du programme de dévégétalisation et de mise en valeur selon l'étude de gestion différenciée	Ville de Neuf-Brisach avec STAP / DRAC / DREAL Biologiste Conseil général du Haut-Rhin	Programme pluriannuel	40 000€ / an
Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de restauration et de mise en valeur de l'ensemble fortifié et des sites annexes (tours bastionnées, casemates/fort Mortier)	Ville de Neuf-Brisach avec FNADT (Préfecture) STAP / DRAC Conseil régional d'Alsace Conseil général du Haut-Rhin Communauté de communes Pays de Brisach	Programme pluriannuel	400 000€ / an
Programme de valorisation des sites annexes intérieurs et extérieurs (tours bastionnées, casemates/ fort Mortier)	Ville de Neuf-Brisach avec FNADT (Préfecture) STAP / DRAC Conseil régional d'Alsace Conseil général du Haut-Rhin Communauté de communes Pays de Brisach	Programme pluriannuel	Non chiffré
Redéfinition de la zone tampon / Élaboration de l'outil de protection : AVAP	Ville de Neuf-Brisach avec STAP / DRAC Communes voisines concernées Ville de Breisach am Rhein Communauté de communes Pays de Brisach Réseau Vauban	Études de faisabilité 2013-2014 Mise en place 2015-2016	20 000€
Élaboration d'un programme pour l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier	Ville de Neuf-Brisach avec STAP / DRAC Agence départementale du tourisme Conseil régional d'Alsace Conseil général du Haut-Rhin Communauté de communes Pays de Brisach Office du Tourisme Réseau Vauban Ville de Breisach am Rhein	2015 - 2018	30 000€
Mise en œuvre et suivi des règlements du PLU nouvellement mis en place	Ville de Neuf-Brisach avec STAP / DRAC DDT	2013 - 2018	

Enjeu 2 : la mise en œuvre du projet culturel : la synthèse de l'œuvre de Vauban

Action	Acteurs	Calendrier de réalisation	Estimation			
	Poursuivre la valorisation o	culturelle du site				
Réhabilitation du bâtiment porte de Belfort et de ses abords placette, terrasse, passerelle, parking autocars	Ville de Neuf-Brisach avec STAP / DRAC Conseil régional Conseil général Communauté de communes Pays de Brisach	2013-2014 : études 2015-2018 : travaux restauration, mise aux normes	560 000€			
Étude de programmation et accueil du futur musée de l'infanterie	Ville de Neuf-Brisach avec Communauté de communes Pays de Brisach Etat (Armée) Conseil régional Conseil général ADT	2013-2018	8M € (coût étude estimée à 150 000€)			
	Développer la médiation	on culturelle				
Diversification des parcours de visite et itinéraires cyclables	Ville de Neuf-Brisach avec Conseil général Communauté de communes Pays de Brisach Office de tourisme	2013 - 2015: études mise en service progressive selon avancement mesures départementales	15 000€			
Création de nouveaux supports pédagogiques tout public et jeunesse	Ville de Neuf-Brisach Avec l'Office de tourisme les écoles du territoire Communauté de communes	2013-2014	3000€			
Organisation d'un grand événement culturel avec la population	Ville de Neuf-Brisach avec les associations locales Communauté de communes	2013 : Préparation programme pluriannuel	non chiffrable en l'état			
	Poursuivre la valorisation « économique » du site					
Réaffectation d'une tour bastionnée en Maison du Pays de Brisach	Ville de Neuf-Brisach avec Communauté de communes l'Office de tourisme STAP / DRAC Conseil régional Conseil général	2013 : études Réalisation à partir de 2014	400000€			

Enjeu 3 : la mise en œuvre d'actions favorisant le développement local et territorial

- Développement culturel et touristique de la zone Neuf-Brisach / Breisach-am-Rhein
- Créer une synergie avec les communes voisines (Communauté de communes)
- Poursuivre le développement des liens avec Breisach
- Réappropriation du site par la population
- Dynamisation du site

Action	Acteurs	Calendrier de réalisation	Estimation				
	Réappropriation du site par la population						
Mise en œuvre des travaux du plan de circulation et de stationnement	Ville de Neuf-Brisach avec STAP/DRAC ADAUHR Conseil général Entreprises de travaux	Programme pluriannuel	Non chiffrable en l'état				
Rénovation de l'hôtel de ville et de l'Office de tourisme	Ville de Neuf-Brisach avec STAP / DRAC Conseil général	2013-2018	Hôtel de ville : 250 000€ Office de tourisme : non chiffrable en l'état				
	Dynamisation	du site					
Mise en œuvre du ravalement et coloration des façades du cœur de ville	Ville de Neuf-Brisach avec STAP Coloriste Habitants	2013-2018	Non chiffrable en l'état				
Développement touristique de la zone							
Organisation et participation aux actions de modernisation du commerce	Ville de Neuf-Brisach avec Communauté de communes CABRI Fédérations	2013-2018	Non chiffrable en l'état				

La citadelle et l'enceinte de Saint-Martin-de-Ré

Validations du plan de gestion

- Adopté par l'Assemblée générale du Réseau Vauban, le 23 mars 2013
- Validé par le Conseil municipal de la ville de Saint-Martin-de-Ré, le 10 juin 2013

Système de gouvernance

Maîtrise d'ouvrage par la commune de Saint-Martin-de-Ré en concertation avec les services déconcentrés de l'État.

Projet culturel de territoire

Une place forte au cœur d'un réseau défensif insulaire.

Orientations/objectifs

Trois enjeux guident la gestion du site

- Enjeu 1 : Protéger, restaurer et entretenir la place forte de Vauban
- Enjeu 2 : Concilier qualité de vie à l'année et accueil de qualité des visiteurs
- Enjeu 3 : Faire du patrimoine fortifié un levier de développement culturel et social

Programme d'actions 2013 - 2018

Les actions sont organisées par enjeux et présentées sous forme de fiches.

Enjeu 1 : Protéger, restaurer et entretenir la place forte de Vauban

- 1. Réviser la ZPPAUP en AVAP.
- 2. Restaurer et entretenir les fortifications et les autres monuments de la place forte.
- 3. Dévégétaliser et entretenir la végétation de l'enceinte urbaine et de la citadelle.

Enjeu 2 : Concilier qualité de vie à l'année et accueil de qualité des visiteurs

- 4. Favoriser le maintien de la vie permanente.
- 5. Améliorer la circulation et le stationnement en intra-muros.
- 6. Améliorer l'accueil, l'accessibilité et la sécurité.

Enjeu 3 : Faire du patrimoine fortifié un levier de développement culturel et social

- 7. Sensibiliser les publics à la richesse du patrimoine fortifié.
- 8. Restaurer l'hôtel de Clerjotte et redéployer les collections du musée Ernest Cognacq.
- 9. Développer une politique patrimoniale à l'échelle du territoire insulaire : animation du label Pays d'art et d'histoire.

Les tours observatoires de Tatihou et la Hougue

Validations du plan de gestion

- Adopté par l'Assemblée générale du Réseau Vauban, le 23 mars 2013
- Validé par le Conseil municipal de la ville de Saint-Vaast-la-Hougue, le 31 mai 2013
- Approuvé par le Comité de pilotage, le 8 juillet 2013
- Approuvé par la Commission permanente du conseil général de la Manche, le 1^{er} octobre 2013

Système de gouvernance

Le comité de pilotage se réunit une fois par an et en fonction des besoins. Il définit les grandes orientations de la gestion du site, assure le suivi des actions et la mise en relation des différents acteurs et l'articulation avec les politiques d'intervention des divers partenaires institutionnels concourant à la mise en œuvre du plan de gestion.

Ses membres sont:

- Le président du conseil général de la Manche,
- Le préfet maritime,
- Le président du conseil régional de Basse-Normandie,
- Le délégué régional du conservatoire du littoral,
- Le président de la communauté de commune du Val de Saire,
- Le chef du STAP,
- Le DRAC,
- Le DREAL.
- La directrice de l'île Tatihou,
- Le directeur des sites et musées départementaux,
- Le maire,
- Le président du Réseau Vauban.

Le comité de pilotage se fait assister par un comité technique ainsi que par des personnes ressources.

Projet culturel de territoire

L'évolution des relations maritimes avec la Grande-Bretagne.

ENJEU n°1 - Améliorer et protéger la qualité paysagère du site				
Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme			
- Étendre la zone de protection sur le site en concertation avec les communes voisines avec une AVAP.	 Maîtriser les effets négatifs d'une augmentation de la fréquentation touristique. Développer des infrastructures d'accueil. 			
- Développer une politique volontariste de protection et de valorisation du patrimoine.				
- Intégrer le plan de prévention des risques naturels littoraux.				
- Réfléchir à la création d'un « Pays d'Art et d'Histoire.				
	valeur universelle exceptionnelle			
Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme			
 Mener une concertation entre les gestionnaires pour assurer l'intégrité territoriale du site. Garantir et étendre l'ouverture de la tour de la Hougue au public. Continuer à développer une cohérence et d'une complémentarité entre les deux tours. Développer la valorisation du fort de Tatihou. 	 Mettre en place une gestion et des actions communes entre les gestionnaires du site. Continuer à développer un programme de valorisation des tours. Assurer la pérennité du site dans le domaine public. 			
	une dynamique de territoire			
Objectifs à court terme	Objectifs à moyen terme			
 Poursuivre les actions de sensibilisation de la population. Mettre en place un groupe de réflexion sur le tourisme durable. 	 Développer le projet culturel et garantir la compréhension de la place du site dans son espace maritime. Développer le projet culturel aux échanges maritimes avec l'Angleterre. 			
	 Créer une dynamique culturelle autour du site, en complémentarité du Réseau. 			

Autres

• La Marine nationale semble vouloir céder le fort de la Hougue (sauf la pointe, accueillant le sémaphore). Aucun acquéreur n'est pressenti à ce jour.

L'enceinte, le fort Libéria et la Cova Bastera de Villefranche-de-Conflent

Validations du plan de gestion

- Adopté par l'Assemblée générale du Réseau Vauban, le 23 mars 2013
- Validé par le Conseil municipal de Villefranche-de-Conflent, le 21 mai 2013
- Validé par le Comité de pilotage, le 19 juin 2013
- Validé par le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le 8 novembre 2013
- Validé par le Conseil général des Pyrénées Orientales, le 25 novembre 2013
- Validé par le Conseil communautaire du Conflent, le 13 décembre 2013

Système de gouvernance

Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Villefranche, gestionnaires du fort Libéria et de la Cova Bastera

Comité de pilotage mutualisé avec Mont-Louis, se réunit tous les deux mois. Composition :

- Villes de Villefranche-de-Conflent et de Mont-Louis + gestionnaires + CNEC (citadelle de Mont-Louis);
- Préfecture des Pyrénées-Orientales + services déconcentrés (DRAC, DDTM, DREAL) ;
- Partenaires institutionnels : Conseil régional, Conseil général, Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, communautés de communes, CCI, CDT, Pays ;
- Réseau Vauban.

Comité d'experts Groupe de travail animé par le PNR

Projet culturel de territoire

La sentinelle des Pyrénées et entrée du PNR des Pyrénées catalanes.

Enjeux	Objectifs court terme	Objectifs moyen et long terme
	2013-2018	2019 - 2024
1. Préserver la valeur universelle exceptionnelle du site	 Zone tampon: partenariats avec les communes voisines en vue de l'AVAP Restauration et entretien des remparts Préservation et amélioration de l'espace public intra-muros Amélioration des abords Mise en valeur des monuments 	Doter Villefranche de tous les outils institutionnels nécessaires et de tous les partenariats avec les compétences requises afin de garantir la pérennité du respect de l'intégrité patrimoniale de Villefranche-de-Conflent
2. Développer un message culturel structurant : La sentinelle des Pyrénées	 Sensibilisation de la population locale à l'UNESCO, au patrimoine mondial et au patrimoine vaubanien Programme de recherche en partenariat avec l'Université Politique de didactique et de pédagogie du patrimoine Poursuivre la valorisation culturelle du site 	Faire de Villefranche-de-Conflent une référence européenne en matière de didactique et de pédagogie du patrimoine fortifié.
3. Valoriser durablement le site en touchant tous les acteurs du territoire	- Coordination entre les trois sites villefranchois - Partenariats et stratégies de communication à l'échelle du Conflent - Partenariats avec Mont-Louis, le PNR, l'association Sentinelles catalanes de Vauban, le Réseau culturel terre Catalane, la Generalitat de Catalunya - Conventions techniques de développement - Création d'une structure de maîtrise d'ouvrage (statut à définir)	Inscrire le développement coordonné des trois pôles patrimoniaux de Villefranche de manière solidaire dans l'essor général de l'économie conflentoise, en privilégiant l'axe Mont-Louis-Villefranche.
4. Développer durablement l'économie et le tourisme sur le site	- Amélioration de la qualité de l'offre touristique - Création d'une offre touristique spécifique en partenariat avec les organismes et réseaux spécialisés - Maîtrise de la fréquentation touristique - Contribution du tourisme à l'entretien, la conservation et la mise en valeur du site	Optimiser le développement économique du Conflent autour de l'axe du tourisme patrimonial.

Programme d'actions 2013 - 2018

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût			
	Enjeu 1 - Préservation de la valeur universelle exceptionnelle							
Zone tampon	Adoption et mise en place du projet d'AVAP (ex. ZPPAUP)	Étude en 2014	Commune ou Communauté de communes du Conflent	 Mairies de Villefranche, Corneilla-de- Conflent et Fuilla Préfecture des Pyrénées- Orientales DDTM DREAL STAP Conseil général Conseil régional PNR Architecte du patrimoine 	Coût total estimatif 70 000€ - DRAC - Communautés de communes - DREAL - Conseil régional - Commune			
Restauration et entretien	Restauration de la toiture du auvent et de la chapelle du fort Libéria	Étude réalisée en 2012, réalisation en 2 temps : Automne- hiver 2012 Automne- hiver 2014	Fort Libéria	- STAP - DRAC - Conseil général - ACMH - Conseil régional - PNR	Coût total estimatif: 300 000 € - DRAC - Conseil général - Conseil régional Autofinancement Fort			
	Suite du programme de restauration des remparts (maçonnerie et couverture)	2013/2014 2 ^{ère} tranche bastion de la Boucherie Réalisation en 2013 reportée à 2014	Mairie de Villefranche	- ACMH - DRAC - Conseil général - STAP	Coût total (financé): 420 000 € DRAC : 210 000€ Conseil régional Languedoc- Roussillon : 8 400 € Conseil général : 105 000€			
	Réfection des réseaux souterrains (eau et assainissement)	Étude réalisée M. Paulus, ingénieur du bureau d'étude GEI	Mairie de Villefranche	 DDTM RSMV DRAC ACMH Communauté de communes Conseil général Conseil régional STAP 	Coût total estimatif: 1 000 000 € Coût maîtrise d'œuvre: 54000€ - DRAC - Conseil régional - Conseil général - Europe - Commune - Communauté de communes			

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût
Préservation et	Aménagement de parcs de stationnement automobile à proximité des remparts Emplacement à proximité du cimetière	Poursuite d'une étude déjà engagée en partenariat avec la DDTM. Réalisation prévue en 2013- 2014	Mairies de Villefranche et de Corneilla- de-Conflent	- STAP - DDTM - DREAL - Conseil général	Coût total estimatif: 12000€ - DRAC - Conseil général - Conseil régional - Communautés de communes - DREAL - Commune
amélioration du cadre de vie des habitants intra-muros	Traitement et réfection du sol intra-muros	Étude en 2014 et réalisation via un plan pluriannuel	Mairie de Villefranche	- Conseil régional - Conseil général - PNR - Communauté de communes du Conflent - Offices de tourisme - Point information tourisme (VF) - Fort Libéria - Cova Bastera - DRAC - Réseau culturel terre catalane - STAP	Coût total estimatif: 300 000 € - DRAC - Conseil régional - Conseil général - Europe - Commune - Communauté de communes
Amélioration des abords	Traitement de l'espace piétonnier entre la RN116 et le front sud des remparts sur proposition de l'ABF	Étude engagée en 2008. (1ère phase Travaux d'embellisse ment du rond-point en 2011) Phasage 2014-2018	Mairie de Villefranche	 DDTM RSMV DRAC ACMH Communauté de communes Conseil général Conseil régional STAP 	Coût total estimatif: 150 000€ - DRAC - Conseil régional - Conseil général - Europe - Commune - Communauté de communes
	Aménagement paysager du cône de vision des remparts, notamment par l'embellissemen t du pont siphon du canal de Bohère	Lancement de l'étude du projet d'embellisse ment en 2014 - 2015	Communauté de communes	- Mairies de Villefranche et de la vallée du Cady - STAP - DRAC - DDTM - DREAL - Conseil général - Association syndicale d'arrosage du canal de Bohère	Chiffrage selon résultat étude

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût
Enjeu 2 - Dé	Programme de conférences sur l'UNESCO, le patrimoine mondial et le patrimoine fortifié	2014 -2017 Action permanente	Municipalité de Villefranche- de-Conflent	 - Conseil régional - Conseil général - PNR - Communauté de communes du Conflent - Offices de tourisme - Point information tourisme (VF) - Fort Libéria - Cova Bastera - DRAC - Réseau culturel terre catalane - STAP 	Budget total estimé: 7 000 € - DRAC - Conseil régional - Conseil général
de la population locale	Informations sur l'AVAP	2015	Mairie de Villefranche	 Communauté de communes PNR STAP DRAC DREAL DDTM Associations locales départementales ou régionales Association Sentinelles Catalanes de Vauban Intervenants qualifiés Fort Libéria Cova Bastera 	Auto- financement communal Coût total: 1200€

Objectifs Prior 2 Prio	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût
Programme de recherche	Créer des partenariats avec le monde pédagogique et scolaire	Poursuite de l'étude engagée à 2007-2008 Recherche pérenne de partenariats suivants la nature des projets	Mairie de Villefranche	- Conseil régional - Conseil général - PNR - Communauté de communes du Conflent - Offices de tourisme - Point information tourisme (VF) - Fort Libéria - Cova Bastera - DRAC - RSMV - Réseau culturel terre catalane - STAP - Intervenants qualifiés - Associations locales départementales ou régionales - Association Sentinelles catalanes de Vauban - Universités de Perpignan, Montpellier, Toulouse et Gérone - Ecole des Beauxarts - Lycée/BTS Tourisme - Ecole de restauration du patrimoine	Budget total estimé: 4 000€ - DRAC - Conseil régional - Conseil général - Communauté de communes Commune
Politique de didactique et de pédagogie du patrimoine	Aménagement d'espaces d'animation théâtrale, musicale, chorégraphiqu e et cinématograp hique	Étude réalisée en 2009 Création en 2015	Mairie de Villefranche	 Associations locales départementales ou régionales Fort Libéria Cova Bastera DRAC DREAL STAP ACMH RSMV 	Budget total estimé: 30 000 € - DRAC - Conseil régional - Conseil général - Communauté de communes - Commune

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût			
Enjeu 2 - Dé	Enjeu 2 - Développer un message culturel structurant : la sentinelle des Pyrénées							
Politique de didactique et de pédagogie du patrimoine	Développeme nt des visites pédagogiques, culturelles ou touristiques	Poursuite des initiatives et actions menées depuis les années 80	Mairie de Villefranche- de-Conflent	- Mairie de Villefranche - Point information tourisme - Associations locales départementales ou régionales - Fort Libéria - Cova Bastera - Association Sentinelles catalane - PNR	Budget total estimé: 3 500 € - DRAC - Conseil régional - Conseil général - Communauté de communes - Commune			
	Élargissement de la palette des prestations pédagogiques	2014 / 2018	Mairie de Villefranche	- Mairie de Villefranche - Point iInformation tourisme - Associations locales départementales ou régionales - Fort Libéria - Cova Bastera - PNR	Budget total estimé: 10000€ - DRAC - Conseil régional - Conseil général - Communauté de communes - Commune			
	Recherche de nouveaux partenariats nationaux et internationaux dans des domaines comme le patrimoine, l'architecture, les arts, la culture, l'histoire (formule d'éductours)	2015 -2018	PNR Mairie de Villefranche	- Mairie de Villefranche - Point information tourisme - Associations locales départementales ou régionales - Fort Libéria - Cova Bastera - Association Sentinelle catalane de Vauban - Conseil général - Conseil régional - Communauté de communes du Conflent	Budget total estimé: 4 500 € - DRAC - Conseil régional - Conseil général - Communauté de communes - Commune			

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût
Enjeu 2 - Dé	Partenariat pédagogique transfrontalier , portant sur la venue de groupes scolaires de catalogne sud, en partenariat avec la généralitat de Catalunya	message cul	PNR Mairie de Villefranche	- Associations locales départementales ou régionales - Association Sentinelles catalanes de Vauban - PNR - Interreg - Conseil général - Fort Libéria - Cova Bastera - Conseil régional - Communauté de communes du Conflent	Budget total estimé: 3 000 € - DRAC - Conseil régional - Conseil général - Communauté de communes - Commune
	Changement de l'enseigne de la Cova Bastera	Étude en 2013 et réalisation en 2014	Cova Bastera	- Cova Bastera - PNR - STAP	Autofinanceme nt Cova Bastera Budget total estimé: 900 €
Politique de didactique et de pédagogie du patrimoine	Création de deux livrets pour jeunes publics. Outils pédagogiques de découverte du patrimoine sous forme d'enquête	Réalisé au dernier trimestre 2013 Utilisation pédagogiqu e dès 2014	PNR Mairie de Villefranche	 Mairie de Villefranche Point information tourisme PNR RSMV 	Coût total: 15 825 € TTC (Financé) Mécénat EDF DiversiTerre: 10 000€ LEADER: 2 660€ Commune
	Maquette Réseau des sites majeurs de Vauban	Réalisé au dernier trimestre 2013 Utilisation pédagogiqu e dès 2014	Réseau des sites majeurs de Vauban	- RSMV - Commune - Fort Libéria - Cova Bastera	Donation du Réseau Vauban
	Réalisation d'un livret- jeunesse sur Les fortifications de Vauban	Réalisé au dernier trimestre 2013 Utilisation pédagogiqu e dès 2014	Réseau des sites majeurs de Vauban	- Maison d'éditions La Petite Boite - Mairie de Villefranche - Fort Libéria - Cova Bastera - RSMV	Achat par la commune et les sites auprès du Réseau Vauban (Autofinanceme nt 2 400€)

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût		
Enjeu 2 - Développer un message culturel structurant : la sentinelle des Pyrénées							
	Classement d'une partie de la Cova Bastera au titre des MH	2014-2015	Cova Bastera	- PNR - STAP - Mairie de Villefranche	Autofinanceme nt DRAC		
Poursuivre la valorisation culturelle du site	Conception et réalisation de spectacles théâtraux, musicaux, chorégraphiqu es et cinématograp hiques dans les remparts	Étude réalisée en 2009 Création en 2015	Municipalité de Villefranche	 Associations locales départementales ou régionales Fort Libéria Cova Bastera DRAC RSMV 	Budget total estimé: 12000€ - DRAC - Conseil régional - Conseil général - Communauté de communes - Commune		
	Enjeu 3 - De	évelopper u	n projet de te	rritoire concerté			
Coordination des trois sites (remparts, fort Libéria et Cova Bastera)	Consultation de l'ensemble des partenaires	À partir de 2014	PNR	 - Propriétaires et locataires/gestionnair es des trois entités - PNR - Fort Libéria - Cova Bastera 	Partagé entre le PNR et les trois sites		
Stratégie de communication à l'échelle du Conflent	Poursuite, développe- ment et refonte des actions déjà engagées	À partir de 2014	Communauté de communes	- Conseil général - PNR - Réseau culturel Terre catalane - Pays terres romanes en pays catalan - Mairie de Villefranche - CDT - Fort Libéria - Cova Bastera	À chiffrer selon actions (estimation 15 000 euros) - Communauté de communes : - Commune - DRAC - Conseil général - Conseil régional		
	Création de nouveaux supports de promotion par la Communauté de communes du Conflent (brochure en français, anglais et catalan)	À partir de 2014	Communauté de communes	- Conseil général - PNR - Réseau culturel Terre catalane - Pays terres romanes en pays catalan - Mairie de Villefranche - CDT - Fort Libéria - Cova Bastera	À chiffrer selon actions (estimation du coût 25 000 €) Communauté de communes - Commune - DRAC - Conseil général - Conseil régional		

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût		
	Enjeu 3 - Développer un projet de territoire concerté						
Partenariat avec Mont- Louis, le PNR, l'office de tourisme, les associations locales, le Réseau Culturel Terre Catalane, la Generalitat de Catalunya.	Réalisation d'un dépliant commun pour les communes de Mont-Louis et de Villefranche- de-Conflent par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes	Réalisation en 2014	PNR	- Conseil régional - Conseil général - PNR - Communauté de communes Capcir Haut- Conflent - Communautés de communes du Conflent - Offices de tourisme - Point information tourisme (VF) - Fort Libéria - Cova Bastera - Régie Tourisme et Patrimoine (ML) - Syndicat Mixte Canigo Grand Sité - Réseau culturel Terre catalane - Mairies de Mont- Louis et de Villefranche	Autofinancement PNR Coût estimatif 4 000€		
Partenariat avec Mont-Louis, le PNR, l'office de tourisme, les associations locales, le Réseau Culturel Terre Catalane, la Generalitat de Catalunya	Création d'une structure de promotion et de valorisation du patrimoine fortifiée de Vauban en Catalogne	Création en 2013 et début de vie associative en 2014	Création d'une association en 2013 « Sentinelles catalanes de Vauban »	 Mairies de Villefranche et de Mont-Louis Fort Liberia Fort Lagarde Ville fortifiée de Prats-de-Mollo Fort de Bellegarde Fort Saint-Elme Autres communes frontalières PNR Réseau Culturel Terre Catalanes CNEC RSMV CDT Sud de France 	À chiffrer selon résultat, en fonction des critères de la vie associative Coût estimatif: 15 000€ - Communes du réseau (dotation) - CG 66 - CR L-R		
Aménagement et développement des territoires (coordination des sites et Ingénierie)	Mise en place d'un poste de chargé de mission UNESCO	2014-2017 (3 ans)	PNR	 Conseil régional Conseil général Communauté de Communes du Capcir-Haut Conflent Communauté de communes du Conflent Europe (FEDER/FEADER) 	Coût global estimé sur la période 125 000 €		

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût
E	njeu 4 - Dével	opper durab	lement l'éco	nomie et le tourism	e
Améliorer la qualité de l'offre touristique	Poursuite de l'analyse des attentes et exigences de la clientèle	2 ^e étude menée entre juin 2014 et octobre 2015 (Analyse de la fréquentation et des attentes des clientèles des sites UNESCO)	PNR	 Lycée - BTS Tourisme Perpignan Mairies de Villefranche et Mont-Louis PNR Sud de France Grottes des Canalettes Cova Bastéra Fort Libéria Municipalité d'Olette Camping du Pla de Barrès Conseil général Conseil régional DRAC DREAL 	Coût estimatif: 4 500 € - PNR - Conseil général - Conseil régional - DRAC - DREAL
existante	Recherche de nouvelles clientèles sensibles à ce type de patrimoine et augmentation de gamme de la boutique du Point information tourisme	2 ^e étude menée entre juin 2014 et octobre 2015 (Analyse de la fréquentation et des attentes des clientèles des sites UNESCO)	PNR	- Lycée - BTS Tourisme Perpignan - Municipalités de Villefranche et Mont- Louis - PNR - Sud de France - Grottes des Canalettes - Cova Bastéra - Fort Libéria - Mairie d'Olette - Camping du Pla de Barrès - Conseil général - Conseil régional - DRAC - DREAL	Coût estimatif: 4 500€ - PNR - Conseil général - Conseil régional - DRAC - DREAL

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût			
E	Enjeu 4 - Développer durablement l'économie et le tourisme							
Améliorer la qualité de l'offre touristique existante	Organisation de visites commentées dans les remparts et la ville à destination des publics français et étrangers, mise en place de dispositifs adaptés (maquettes tactiles, audioguidesmp4, plans et panneaux en braille)	Étude en 2014 - réalisation projetée en 2015	Villefranche- de-Conflent	 Municipalité de Villefranche PNR Ministère du Tourisme CDT Conseil général Réseau Culturel Terre Catalane Point Information Tourisme Associations spécialisées 	Coût estimatif: 15 000€ - Conseil général - Conseil régional - LEADER - Commune			
	Création et développeme nt d'une boutique de vente de produits dérivés dans la nouvelle entrée des remparts	Étude en 2014 - réalisation projetée en 2015	CCI	- CCI - Mairie de Villefranche - Réseau Culturel Terre Catalane - Point info Tourisme - PNR	Coût à estimer par la CCI et le réseau Culturel			
	Optimisation et développeme nt de la découverte touristique du site (éclairage, panneaux explicatifs)	Réflexion engagée dès 2008, poursuite des actions	Villefranche- de-Conflent	- Mairie de Villefranche - Réseau culturel Terre catalane - PNR	À chiffrer selon les projets			

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût		
Enjeu 4 - Développer durablement l'économie et le tourisme							
Créer une offre touristique spécifique	Conception et mise sur le marché de produits touristiques coordonnés avec le fort Libéria, la Cova Bastera, les remparts et Mont-Louis	Réflexion engagée en juin 2014 en vue de la mise en place d'actions expérimenta les en 2017	Communautés de communes du Conflent et de Cerdagne- Capcir	 Propriétaires, locataires/gestionnaires des deux sites UNESCO Mairies de Villefranche et Mont-Louis PNR Ministère du Tourisme CDT Conseil général Conseil régional Sud de France Réseau Culturel Terre Catalane Point Information Tourisme Associations spécialisées 	Chiffrage selon résultat étude		
	Création d'activités touristiques favorisant la découverte et l'interprétatio n du patrimoine de Vauban	Étude à partir de 2014	Propriétaires, locataires/ gestionnaires des trois sites Municipalité de Mont-Louis et de Villefranche	 Propriétaires, locataires/gestionnaires des deux sites UNESCO Mairies de Villefranche et Mont-Louis PNR Ministère du Tourisme CDT Conseil général Conseil régional Sud de France Réseau culturel terre catalane Point information tourisme Associations spécialisées 	À chiffrer		
	Développeme nt des visites commentées, à la demande et à heures fixes	2013-2014	Municipalité de Villefranche Point information tourisme	 Office de tourisme Associations locales départementales ou régionales RSMV DRAC 	Autofinanceme nt commune		

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût		
Eı	Enjeu 4 - Développer durablement l'économie et le tourisme						
Créer une offre touristique spécifique	Accueil de réunions ou congrès de structures à vocation culturelle (Réseau Vauban, AMOPA, Vieilles Maisons Françaises, Alpyfort, ICOMOS, Fondation du patrimoine)	Actions déjà engagées	Mairie de Villefranche	- Mairie de Villefranche - Point information tourisme (VF) - Associations locales départementales ou régionales - DRAC - RSMV - PNR	Auto- financement par la municipalité, Budgets spécifiques en fonctions des ouvrages		
	Conception et réalisation de visites théâtralisées	Étude à partir 2015	Mairie de Villefranche Point information tourisme	- Mairie de Villefranche - Point information tourisme - Structures spécialisées - Réseau culturel terre catalane	Chiffrage selon résultat étude		
	Publications spécialisées en matière de patrimoine fortifié catalan	À partir de 2014	Mairie de Villefranche	 - Universités - Mairie de Villefranche - Associations spécialisées - DRAC - Conseil général - PNR 	Chiffrage au cas par cas - Conseil général - Commune - DRAC		

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût
Créer une offre touristique spécifique	Création d'un itinéraire culturel Européen « Vauban »	2016	PNR	- PNR - DRAC - Conseil général - Conseil régional - Mairie de Villefranche et Mont- Louis - CNEC - CDT - Grottes des Canalettes - Cova Bastéra - Association Sentinelles catalanes de Vauban - Communes concernées - Structures transfrontalières concernées	Coût estimatif: 17 500 € - PNR - Conseil général - Conseil régional - DRAC
	Création de « guides de pays » locaux (guides conférenciers de pays) dans les communes alentours	2014-2015	PNR	- DRAC - Conseil général - Conseil régional - Pays d'Art et d'Histoire - Mairies de Villefranche et Mont-Louis - CNEC - CDT - Grottes des Canalettes - Cova Bastéra - Association Sentinelles catalanes de Vauban - Communes concernées - Structures transfrontalières concernées	Coût estimatif: 5 000 € - PNR - Conseil général - Conseil régional - DRAC - Dotations communales

Objectifs	Actions	Calendrier de réalisation	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires techniques	Coût	
Eı	Enjeu 4 - Développer durablement l'économie et le tourisme					
Mieux maîtriser la fréquentation touristique	Poursuite de l'analyse de l'évolution de la nature et du comportemen t du public touristique à Villefranche- de-Conflent et Mont-Louis	Etude initiée en 2009 2º étude menée entre juin et octobre 2012 (Analyse de la fréquentation et des attentes des clientèles des sites UNESCO) Stratégie et analyse touristiques prolongées dès 2014	PNR	- Université - Lycée - BTS Tourisme - Mairies de Villefranche et de Mont-Louis - CDT - CNEC - Grottes des Canalettes - Cova Bastéra - Fort Libéria - Sud de France - Camping du Pla de Barrès	(Coût de l'étude en 2012 3 000€ Autofinanceme nt PNR) Coût estimatif: 4 500 € - PNR - Conseil général - Conseil régional - DRAC - DREAL	
Contribution du tourisme à l'entretien, la conservation et la mise en valeur du patrimoine du site	Étude d'un programme de souscription volontaire afin d'impliquer les visiteurs, les entreprises touristiques et les autres partenaires	2015	Villefranche Fondation du patrimoine	- Communauté de communes - PNR - Grottes des Canalettes - Cova Bastéra - Fort Libéria - Fondation du patrimoine	Chiffrage spécifique selon projets	
Site	Création de deux salles d'exposition au fort Libéria	2013-2014	Fort Libéria	- Fort Libéria - DRAC - PNR	Autofinanceme nt fort Libéria Coût total 6000€	

Autres

- La grande avancée de ce nouveau plan de gestion est l'intégration des trois sites (trois gestionnaires) au sein d'un seul document de référence.
- Une AVAP intercommunale est en cours d'élaboration en vue d'une extension future de la zone tampon.

Liste des abréviations utilisées

ABF Architecte des bâtiments de France

ACMH Architecte en chef des monuments historiques

ADAUHR Agence départementale d'aménagement et d'urbanisme du Haut-Rhin

(Neuf-Brisach)

ASSEMCA Association pour la sauvegarde des sites et monuments du centre d'Arras

AVAP Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

AZUREVA Réseau de villages et de résidences de vacances

BTP Secteur économique du bâtiment et des travaux publics

BTS Brevet de technicien supérieur

CAGB Communauté d'agglomération du Grand Besançon

CCAS Centre communal d'action sociale (à Matemale, à proximité de Mont-Louis)

CCG Communauté de communes du Guillestrois (Mont-Dauphin)

CCI Chambre de commerce et d'industrie CDT Comité départemental du tourisme

CIAP Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

CMN Centre des monuments nationaux

CNEC Centre national d'entraînement commando (Mont-Louis)

CPER Contrat de plan État-Région
CRT Comité régional du tourisme

CSA-CNEC Club sportif et artistique du Centre national d'entraînement commando

(Mont-Louis)

CUA Communauté urbaine d'Arras

DIRSODirection départementale des territoires (et de la mer)
Direction interdépartementale des routes du Sud-Ouest

DRAC Direction régionale des affaires culturelles

DREAL Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Éducation Plein Air Finances (association sous convention avec les ministères

économique et financier qui propose des prestations de vacances et de

loisirs pour tous les agents et retraités)

EPCPM Établissement public citadelle-Patrimoine mondial (Besançon)

ESAT Établissement et service d'aide par le travail

FNADT Fonds national d'aménagement et de développement du territoire

GLCT Groupement local de coopération transfrontalière

IGESA Institution de gestion sociale des armées

MUPI Mobilier urbain pour l'information

ONF Office national des forêts

OTC Office de tourisme et des congrès (Besançon)

PLU Plan local d'urbanisme PNR Parc naturel régional

POS Plan d'occupation des sols (prédécesseur du PLU)

PPM Périmètre de protection modifié (autour d'un monument historique)

PPRI Plan de prévention des risques d'inondation

RIS Relais d'information service

RSMV Réseau des sites majeurs de Vauban

RTE Réseau de transport d'électricité SCoT Schéma de cohérence territoriale

SMAP Service municipal d'archéologie préventive (Besançon)SPIC Service public industriel et commercial (scierie, Mont-Louis)

STAP Service territorial de l'architecture et du patrimoine

Charte de gestion Réseau des sites majeurs de Vauban

Adoptée par l'Assemblée générale le 23 mars 2013

Dispositions communes pour un système de gestion du bien sériel « Fortifications de Vauban »





PRÉAMBULE

Le 7 juillet 2008, le Comité du patrimoine mondial, réuni en sa 32^e session à Québec, décide d'inscrire les fortifications de Vauban sur la Liste du patrimoine mondial. Ce bien sériel est le 32^e inscrit en France.

Cet événement marque une étape importante dans la démarche qui fédère depuis 2005 les collectivités, leurs partenaires territoriaux et les autres gestionnaires de ces sites fortifiés ayant progressivement perdu leur vocation défensive initiale et pour lesquels la définition de fonctions contemporaines est un préalable à leur conservation. L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial a été un formidable encouragement à poursuivre le travail engagé depuis des années en faveur de la conservation et de la valorisation de ces ouvrages.

Les gestionnaires des douze sites ont joint leurs forces dès 2005 au sein du Réseau des sites majeurs de Vauban, organisation associative à but non lucratif qui a aujourd'hui pour objets de :

- coordonner les actions des villes responsables de la gestion des Fortifications de Vauban inscrites sur la Liste patrimoine mondial de l'Unesco, en collaboration avec les services de l'État;
- favoriser le développement d'un réseau d'échanges performant en matière d'entretien, de restauration, de conservation, de valorisation et d'animation touristique et culturelle des sites de Vauban ;
- développer un centre de ressources d'envergure internationale sur le thème de la gestion du patrimoine fortifié de Vauban.

Les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* encouragent la mise en place d'un système de gestion pour les biens sériels :

§ 114 Dans le cas d'un bien en série, un système de gestion ou des mécanismes permettant d'assurer la gestion coordonnée des différents éléments sont essentiels et devront être documentés dans la proposition d'inscription.

Ce système de gouvernance ainsi que les outils dont le Réseau Vauban dispose pour garantir son fonctionnement sont détaillés dans la présente charte, dont l'objectif est de formaliser l'engagement des différents gestionnaires, parties prenantes dans la préservation de la valeur universelle exceptionnelle de ce bien pour les générations futures.

Les sites majeurs de Vauban : douze perles sur un même collier

Ce sont, par ordre alphabétique et accompagnés de l'indication de leur spécificité dans l'ensemble :

- La citadelle d'Arras : citadelle neuve de plaine du premier système.
- La citadelle, l'enceinte urbaine et le fort Griffon de Besançon : adaptation à un site de méandre dominé deuxième système de Vauban pour les tours bastionnées.

- L'enceinte urbaine et les forts Pâté et Médoc à Blaye/Cussac-Fort-Médoc : verrouillage d'un estuaire et adaptation aux ouvrages préexistants (enceinte de Blaye), tour défensive ovale (fort Pâté), portes et défenses hydrauliques (fort Médoc)
- L'enceinte urbaine, les forts des Salettes, des Trois-Têtes, Dauphin et du Randouillet, la communication Y et le pont d'Asfeld de Briançon : adaptation totale au site/absence de système. Étagement des défenses se flanquant mutuellement dans toute la hauteur et exceptionnelle qualité du paysage fortifié ainsi créé.
- La tour Dorée de Camaret-sur-Mer : fort à la mer à batterie basse et tour de gorge.
- La ville neuve de Longwy: une des neuf villes neuves de Vauban, dont les bâtiments intérieurs et le plan d'urbanisme ont été préservés et qui est conservée dans son environnement.
- La place forte de Mont-Dauphin : création d'une place forte du premier système en montagne.
- La citadelle et l'enceinte de Mont-Louis : fortification du premier système adapté à la montagne, intégrant un très bel ensemble de bâtiments militaires.
- La ville neuve de Neuf-Brisach : ensemble de synthèse, à la fois pour l'urbanisme et comme seul exemple du troisième système.
- L'enceinte et la citadelle de Saint-Martin-de-Ré : citadelle et enceinte urbaine dans un site insulaire.
- Les tours-observatoires de Saint-Vaast-la-Hougue / Tatihou : troisième type de tour à la mer de Vauban, après le fort compact (Pâté) et la tour à batterie basse (Camaretsur-Mer).
- L'enceinte, le fort Libéria et la Cova Bastera de Villefranche-de-Conflent : fort avancé en montagne, adaptation d'une enceinte médiévale en montagne.

Chacun des douze sites représente le meilleur exemple d'une facette de l'oeuvre de Vauban, le mieux conservé et le plus authentique. Ce sont donc douze maillons complémentaires qui, ensemble, justifient la valeur universelle exceptionnelle du bien sériel. Les plans de gestion élaborés pour chacun d'entre eux garantissent que les attributs de la VUE présents sur ces sites sont préservés et transmis aux générations futures.

Le projet culturel de territoire de chaque site exprime sa particularité dans l'ensemble et constitue le fil conducteur du plan de gestion fédérant les communautés locales autour d'un projet d'avenir.



Déclaration de la valeur universelle exceptionnelle

L'œuvre de Vauban constitue une contribution majeure à l'architecture militaire universelle. Elle cristallise les théories stratégiques antérieures en un système de fortifications rationnel basé sur un rapport concret au territoire. Elle témoigne de l'évolution de la fortification européenne au XVII^e siècle et a produit des modèles employés dans le monde entier jusqu'au milieu du XIX^e siècle, en illustrant une période significative de l'histoire.

Critère (i) : Les réalisations de Vauban témoignent de l'apogée de la fortification bastionnée classique, typique de l'architecture militaire occidentale des temps modernes.

Critère (ii): La part de Vauban dans l'histoire de la fortification est majeure. L'imitation de ses modèles-types de bâtiments militaires en Europe et sur le continent américain, la diffusion en russe et en turc de sa pensée théorique comme l'utilisation des formes de sa fortification en tant que modèle pour des forteresses d'Extrême-Orient, témoignent de l'universalité de son œuvre.

Critère (iv) : L'œuvre de Vauban illustre une période significative de l'histoire humaine. Elle constitue une œuvre de l'esprit qui s'est appliquée à la stratégie militaire, à l'architecture et à la construction, au génie civil et à l'organisation économique et sociale.

Le bien garantit l'intégrité et l'authenticité et reflète les facettes de l'œuvre de Vauban. Sa protection légale est satisfaisante, la gestion présente de la part de l'État et des collectivités locales donne des garanties satisfaisantes et des réponses aux risques naturels et touristiques encourus. La mise en commun des expériences en matière de restauration et de mise en valeur au sein du Réseau des sites majeurs de Vauban est déjà initiée.

LES ENJEUX DU SYSTEME DE GESTION EN VUE DE LA PRÉSERVATION DE LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DES FORTIFICATIONS DE VAUBAN POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Les sites du Réseau constituent le bien commun des collectivités. Ils portent l'histoire des façonnements de la nature par l'activité humaine. Ils sont la mémoire des projets des générations précédentes, le terrain de nos projets actuels et la matière des projets de demain.

Le rôle général du système de gestion est de garantir que la valeur universelle exceptionnelle reconnue par le Comité du patrimoine mondial lorsqu'il a décidé d'inscrire « les fortifications de Vauban » sur la Liste du patrimoine mondial, soit maintenue dans l'avenir. Le système de gestion complète les mesures légales de protection des sites dont l'État français est le garant par un programme de mesures dynamiques et positives de mise en valeur du site.

Il permet aux acteurs d'en assurer une évolution harmonieuse et respectueuse tout en sauvegardant (et si possible améliorant) ses qualités d'origine.

La vocation initiale des sites ne correspond plus à un besoin de la société actuelle. Pour assurer la pérennité des biens, il faut assurer la transition vers des finalités à la fois sociales, économiques, culturelles et environnementales.

La gestion du bien sériel, réparti sur 13 communes, 10 départements et 10 régions, nécessite d'établir le cadre d'un projet collectif entre les parties concernées autour de différents objectifs stratégiques ayant chacun des enjeux spécifiques. Ce projet collectif est décliné en quatre axes stratégiques :

- 1. La conservation, la reconversion et la requalification des sites;
- 2. La valorisation culturelle, touristique et socio-économique des sites ;
- 3. La recherche et la médiation par la diffusion culturelle ;
- 4. La coopération et les partenariats transfrontaliers et internationaux dans le domaine de la sauvegarde des sites et du rayonnement du génie bâtisseur de Vauban.

1. La conservation, reconversion et requalification des sites

Chacun des acteurs, institutionnels ou non, est dépositaire d'un élément du bien « fortifications de Vauban ». Cette diversité constitue un atout dans la dynamique d'un projet à long terme.

Les différents niveaux de décisions (propriétaires, communes...) doivent construire un projet collectif avec une évaluation permanente. Chaque secteur institutionnel ou privé peut alors situer son action dans la durée.

Les enjeux

- Assurer un avenir durable à ces sites en leur trouvant de nouveaux usages compatibles avec les espaces fortifiés et les bâtiments, en suivant le principe « préservation par le développement »;
- Admettre des usages contemporains sans compromettre les qualités exceptionnelles des espaces fortifiés et transmettre les attributs de la valeur universelle exceptionnelle
- Garantir l'authenticité à travers des interventions dont le résultat est réversible, dans le respect de la Charte de Venise et du Document de Nara;
- Intégrer la dimension participative dans les projets de redéveloppement des espaces fortifiés, mutualiser les moyens et compétences des différents partenaires territoriaux publics et privés ;
- Intégrer les sites dans la politique urbaine de la ville et appliquer les principes de la recommandation sur les Paysages urbains historiques dans les projets d'aménagement concernant le bien, sa zone tampon ou sa zone d'influence ;
- Mettre en place, en collaboration avec les partenaires institutionnels, un système de suivi, avec des indicateurs clés.

2. La valorisation culturelle, touristique et socio-économique des sites

Largement partagé par l'ensemble des sites du Réseau, l'enjeu de la valorisation économique se fonde sur le fait que le patrimoine est un facteur de production de richesses.

Les enjeux

- Transmettre les valeurs du bien aux visiteurs et véhiculer celles du patrimoine mondial en général, en développant des supports de médiation et de promotion dédiés (publications, outils d'interprétation...) en différentes langues ;
- Former des personnels aux valeurs du bien et aux principes inhérents au concept de patrimoine mondial ;
- Contribuer à l'attractivité des sites grâce à une charte graphique tout en respectant la spécificité de chacun (signalétique...);
- Accueillir les publics tout en les alertant des risques liés à la fréquentation et en les sensibilisant aux contraintes liées à l'accès des sites (gestion des flux, circulation, stationnement ...);
- Conforter le rôle des sites dans la vie quotidienne des occupants et des habitants, préserver la qualité de vie ;
- Développer des programmes d'actions dans le domaine de la sensibilisation des scolaires et du grand public.

3. La coopération et les partenariats transfrontaliers et internationaux dans le domaine de la sauvegarde des sites

Le Réseau Vauban a pour ambition la création d'un réseau international, porté par les acteurs des territoires, avec pour objectif un engagement de protection, de gestion et d'aménagement des sites dans le respect de leurs valeurs naturelles et culturelles

Les enjeux

- Engager une démarche volontaire et concertée quant à la gestion de sites fortifiés ;
- Avoir un rôle mobilisateur afin de contribuer aux relations entre les sites fortifiés toutes époques confondues;
- Fédérer les moyens pour animer et alimenter le centre de ressources et développer des partenariats pour contribuer à la transmission des savoirs et savoir-faire par la formation continue.

4. La recherche et la médiation par la diffusion culturelle

Les fonds documentaires d'archives sont nombreux pour la connaissance des sites du Réseau Vauban et sont conservés sur les sites, à proximité (département ou région) ou dans des fonds nationaux.

Aujourd'hui, la connaissance des sites et du génie de Vauban reste un domaine réservé. Le cloisonnement entre les divers services et institutions entretient l'éclatement des fonds.

Les enjeux

- Fédérer les fonds documentaires ;
- Rendre accessible les sources de la connaissance disponibles pour le public (citoyens, chercheurs, touristes, étudiants, exploitants et gérants des sites...) par la création de pôles de ressources afin de contribuer à la valorisation du génie de Vauban;
- Encourager les projets de recherche et diffuser les résultats au plus grand nombre.

LES ENGAGEMENTS

Pour que la communauté de destin, héritée de l'histoire, qui lie les territoires du Réseau des sites majeurs de Vauban, devienne une communauté de projets, librement choisie et fondée sur une logique de développement partagé, les signataires de la charte s'engagent, sur la base d'une entente collective, à :

- DÉVELOPPER et partager une connaissance commune ;
- **PARTICIPER** à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'actions respectueux des principes et des règles de l'inscription au patrimoine mondial ;
- **MUTUALISER** leurs compétences et leurs moyens pour conserver, valoriser, requalifier les sites du Réseau ;

- SÉCURISER les sites et les personnes ;
- CRÉER des partenariats privés et publics, pour mener des actions de connaissance, de préservation et de valorisation des sites fortifiés;
- CONTRIBUER à l'attractivité et au rayonnement du bien sériel et des sites qui le composent par une exigence de qualité dans les interventions en matière de valorisation touristique;
- CONDUIRE une concertation et une information permanentes avec l'ensemble des partenaires institutionnels et privés afin de susciter une mobilisation et une participation citoyennes;
- MOBILISER la communauté nationale et internationale pour le développement d'échanges, de réflexions et d'expérimentations dans les domaines de la conservation et de la valorisation des sites fortifiés.

MODALITÉS ET OUTILS

Gouvernance du bien

Afin de mettre en œuvre un mode de gestion adapté aux réalités du Réseau des sites majeurs de Vauban et en accord avec l'ensemble des signataires, le conseil d'administration constitue l'organe d'orientation. Il est l'interlocuteur pour l'État français et pour le Comité du patrimoine mondial, et a pour missions :

- La définition des orientations et la validation du programme d'actions du Réseau des sites majeurs de Vauban;
- La garantie de continuité, de qualité et de cohérence des actions susceptibles de contribuer à la valorisation du Réseau des sites majeurs de Vauban.

Ce conseil d'administration est secondé par un conseil scientifique et technique, chargé de donner des orientations et des avis scientifiques et techniques sur les actions engagées, et par une secrétariat intitulé Mission Réseau Vauban, qui assure et coordonne les aspects opérationnels de la mise en œuvre du programme d'actions en lien avec les acteurs locaux en charge de la gestion des sites fortifiés au quotidien.

Au sein du conseil d'administration siègent les élus référents pour chaque site. Un ou plusieurs référents techniques assurent l'animation quotidienne des sites, coordonnent la mise en oeuvre des plans de gestion et font le lien avec le secrétariat de l'association.

Chaque gestionnaire de site (généralement la collectivité propriétaire des fortifications) réunit au moins une fois par an un comité de pilotage (appelé parfois comité de suivi ou de coordination) chargé du suivi de la mise en oeuvre du plan de gestion. Ces comités de pilotage associent les partenaires territoriaux concernés ainsi que les services de l'État territorialement compétents et responsables du suivi de l'état de conservation du bien.

Un correspondant Patrimoine mondial par site a par ailleurs été désigné au sein des services de l'État.

Au niveau du bien sériel, un préfet coordinateur a été désigné sur décision du Premier ministre. C'est lui qui réfère à l'État français de l'état de conservation de l'ensemble du bien et qui est chargé de suivre sa bonne gestion. Le préfet coordinateur pour le bien « Fortifications de Vauban » est le préfet de région de la Franche-Comté, où se trouve le siège social du Réseau Vauban.

Les outils

Pour la coordination entre les différentes composantes du bien, l'optimisation des compétences et les échanges des savoir-faire, le Réseau Vauban et ses membres disposent des moyens suivants :

- Les statuts et le programme de travail annuel de l'association ;
- Les commissions de travail (commission « Gestion du bien », commission « Tourisme et médiation »);
- Un conseil scientifique et technique ;
- Un centre de ressources pour la gestion du patrimoine fortifié ;
- Les partenariats avec les instituts d'enseignement supérieur ;
- Les formations proposées aux membres du Réseau Vauban mais également à d'autres gestionnaires de sites fortifiés ;
- Les outils de communication et de médiation habituellement utilisées par l'association pour communiquer avec ses membres et pour informer les parties intéressées de l'actualité du bien;
- Les pratiques d'échanges d'informations via les réseaux professionnels permanents (ICOMOS, Icofort, pôle francophone des gestionnaires de biens patrimoniaux, ABFPM...) ou temporaires.

La présente charte s'inscrit dans la convention-cadre signée en 2010 par l'Association des biens français du patrimoine mondial, la Secrétaire d'État pour l'Écologie et le Ministre de la culture et de la communication.

Elle est annexée à chacun des douze plans de gestion des sites majeurs de Vauban.



Réseau des sites majeurs de Vauban

2, rue Mégevand 25 034 Besançon cedex

www.sites-vauban.org

Besançon

Briançon

Mont-Dauphin

Villefranche-de-Conflent

Mont-Louis

Blaye / Cussac-Fort-Médoc

Saint-Martin-de-Ré

Camaret-sur-Mer

Saint-Vaast-la-Hougue

Arras

Longwy